

SAINT HILAIRE DES LOGES



Bulletin d'informations municipales • Janvier **2023**

www.st-hilaire-des-loges.fr



Directeur de la publication • Mme Marie-Line Perrin • avec la commission communication

P. 3 EDITO

P. 4 VIE MUNICIPALE

- 4 Bâtiments communaux
- 6 Lotissement
- 7 Voirie communale
- 8 Rencontre de village – Charte de gouvernance – Inscriptions scolaires
- 9 Culture, Animations, Fêtes et Cérémonies
- 10 Communication
- 12 Commune Test Zéro Déchet
- 15 Cimetière – Sobriété énergétique
- 16 Petit Patrimoine
- 17 Ressources humaines – Les services municipaux
- 20 Subventions et participations accordées par le conseil municipal – Nouveau conseiller municipal

P. 21 VIE INTERCOMMUNALE - CCVSA

- 21 Ecole de Musique Intercommunale
- 22 Sycodem – gestion des déchets
- 24 Contrat territorial Eau Vendée Amont - Mère

P. 25 MEMO ÉLUS ET SERVICES - TARIFS 2023

P. 30 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- 30 La Bibliothèque James Sacré
- 31 Retour vers le passé – La compagnie des sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire (1873-1925)

P. 32 VIE SCOLAIRE, ENFANCE, JEUNESSE

- 32 Relais Petite Enfance (RPE) itinérant,
- 33 Liste des Assistantes Maternelles
- 34 Micro-crèche « Les Pitchounes »
- 35 Groupe Scolaire Jacques Charpentreau
- 36 Ecole Saint-Louis
- 37 Restaurant Scolaire
- 38 Collège Frédéric & Irène Joliot-Curie

P. 39 SOINS, SERVICES ET SOLIDARITÉ

- 39 Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 40 L'EHPAD - Résidence La Moulinotte
- 41 Le Centre de Soins Infirmiers (ASSAD)
- 42 Les Sapeurs-Pompiers
- 43 Centre Socioculturel « Le Kiosque »
- 44 Le Nid des Aidants
- 45 Mission Locale Sud-Vendée

P. 46 INFORMATIONS DIVERSES

- 46 Allo écoute parents – Portage de repas à domicile - Urbanisme

P. 47 ÉTAT-CIVIL 2022

P. 48 HÉBERGEMENTS

P. 49 ANNUAIRE DES ENTREPRISES HILAIROISES

P. 51 CALENDRIER 2023 DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

MOT DU MAIRE

Chères Hilairoises, chers Hilairois,

Quel plaisir de m'adresser à vous, une nouvelle fois, par notre bulletin d'informations municipales.

L'année 2022 a vu la guerre faire son retour sur notre continent. Depuis septembre, nous devons faire face à une forte inflation avec une augmentation considérable du coût de l'énergie et des produits de première nécessité qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets des familles mais également de notre commune. Juste sur le poste électricité, la commune doit s'attendre à une augmentation de l'ordre de 55 000 à 65 000 € rien que pour l'exercice 2023.

Des économies de fonctionnement doivent être réalisées comme par exemple la récente décision de réduire l'éclairage public.

Malgré ce contexte difficile, vos conseillers municipaux sont à l'œuvre pour faire vivre Saint-Hilaire-des-Loges, notre commune.

Faire vivre notre commune en développant les infrastructures sportives et culturelles à destination de nos jeunes à travers le city-stade, le skate-park et le parcours de motricité. Equipements inaugurés en septembre dernier.

Faire vivre notre commune en valorisant les associations, acteurs majeurs et incontournables, en organisant pour la seconde année consécutive notre forum des associations qui a de nouveau connu un franc succès.

Faire vivre et animer notre commune en maintenant l'organisation d'événements festifs et rassembleurs à l'image de la fête de la pompe et de notre marché de Noël.

Faire vivre notre commune en préservant notre patrimoine, bien commun à l'ensemble de la population, en rénovant nos lavoirs mais également notre église qui en a tant besoin. Grâce à une recherche active de financements courant 2022, ce programme va pouvoir être subventionné à hauteur de 80 %. Grâce à ces aides, les travaux de restauration de la façade occidentale de l'église débiteront courant 1er trimestre 2023.

Faire vivre notre belle commune, c'est également avoir une vision pour préparer notre avenir commun. Nous continuerons à œuvrer en 2023 à travers de nombreux projets !

Notre commune se distingue par la diversité de

ses commerces de proximité. Cette force, nous devons la protéger et la renforcer. C'est la raison pour laquelle le projet de création d'un bar-restaurant place du Champ de Foire avance à grands pas.

Nous accompagnerons également notre superette VIVAL dans son projet d'agrandissement et de modernisation afin de pérenniser son activité.

La concrétisation de ces deux dossiers d'envergure dépendra des réponses qui seront apportées à nos demandes de subventions réalisées fin 2022. Nous serons probablement fixés en mars-avril prochains.

Grâce à ces nombreux atouts, nombreux sont les ménages à vouloir s'installer à Saint-Hilaire-des-Loges. La décision de créer un nouveau lotissement dans la continuité des Prés Saint Martin sera une réponse à cet engouement. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par ce projet « habitat ».

Enfin, l'équipe municipale est attentive à la préservation de l'offre médicale sur notre territoire. Avec le départ à la retraite du Docteur VIGIER dans les prochaines semaines, nous continuons à travailler en partenariat avec la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise (CCVSA) afin d'inciter un, voire deux remplaçants à venir s'installer à Saint-Hilaire-des-Loges. Le cabinet médical désormais propriété de la commune peut permettre cet accueil dans les meilleures conditions en attendant les travaux de rénovation, par la CCVSA, du bâtiment hébergeant actuellement le Centre de Soins.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2023.

Le Maire,
Marie-Luce
PERRIN



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Rénovation de l'église

Nous savons depuis plusieurs années maintenant que la dégradation avancée de la façade occidentale de l'église nécessite d'importants travaux de restauration.



Si on regarde de près on constate aisément la dégradation de nombreux éléments qui nécessitent d'être rénovés.

Cependant, il n'était pas possible d'engager ces travaux conséquents tant que la commune n'était pas fixée sur le montant des aides dont elle pourrait bénéficier.

Agents et élus se sont donc activement mobilisés tout au long de l'année 2022 pour convaincre la DRAC de la nécessité de nous aider et ce d'autant plus que sans cette aide de l'Etat, aucun autre financement ne peut être obtenu. Le dossier a significativement avancé au dernier trimestre avec un accord de subvention de la DRAC à hauteur de 20 % du montant des travaux. La région a suivi en accordant également 20 % et la très bonne nouvelle est venue du Département qui a accordé 40 % supplémentaires dans le cadre de son programme de « restauration des édifices religieux ».

Afin de ne pas perdre de temps, l'appel d'offres travaux a été lancé dès le mois de novembre sous l'égide de notre maître d'œuvre M. Pierluigi PERICOLO et le Conseil Municipal a confié ces travaux aux entrepreneurs suivants :

- Entreprise BILLON de MAILLEZAIS pour le lot « Maçonnerie et pierre de taille » pour un montant de 333 136,57 € TTC,
- Entreprise LESURTEL de CHAZE SUR ARGOS pour le lot « couverture » pour un montant de 18 678,83 € TTC,
- Entreprise LA VITRAILLERIE des SABLES D'OLONNE pour le lot « vitraux » pour un montant de 6 412,55 € TTC.

Les deux derniers lots (charpente bois et menuiserie) seront attribués dans la 2^e quinzaine de janvier et les travaux pourront commencer courant 1^{er} trimestre de cette année pour une durée prévisionnelle de 10 mois.

Changement de locataire au bureau de tabac

Depuis début décembre le bâtiment communal du bureau de tabac a une nouvelle locataire : Mme Marielle Mélot. Elle gérait précédemment un commerce alimentaire à la Meilleraie-Tillay. L'espace a été réaménagé, de nombreux services sont proposés comme les livraisons dépôts Mondial Relay ou les retraits d'espèces pendant la fermeture du Crédit Agricole...



N'hésitez pas à aller y faire un tour pour la rencontrer!

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Projet d'extension supérette

Le Conseil Municipal a décidé de confier la maîtrise d'œuvre de ces travaux à M. POCHON pour un montant de 14 310 € HT.

Celui-ci a travaillé avec la commission des bâtiments et l'actuelle gérante de la supérette afin de proposer le meilleur aménagement possible pour réaliser une extension à l'arrière du magasin. Ce projet vise à répondre aux problématiques suivantes :

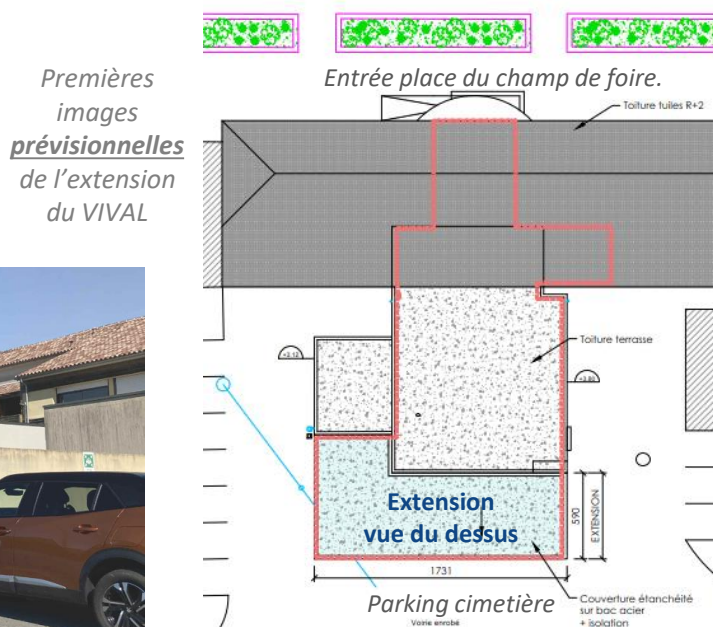
- surface de vente trop restreinte limitant le nombre de produits proposés,
- manque de place dans l'actuelle réserve,
- système électrique à remettre aux normes,
- températures excessives dans le magasin en période estivale avec incidence sur les produits frais.



Le montant global de ce programme est évalué à 295 000 € HT.

Dans l'attente des réponses qui seront données aux demandes de subvention faites auprès de l'Etat, de la Région et du Département, la demande de permis de construire a été déposée.

En fonction des éventuels accords de subvention, le souhait de l'équipe municipale est de pouvoir lancer l'appel d'offres pour les marchés de travaux au printemps prochain ce qui permettrait un éventuel démarrage des travaux pour la rentrée de septembre.



Projet de restaurant

Le projet avance bien, la première phase d'étude est achevée : la commune a bénéficié de l'expertise de la CCI qui l'a confortée dans la nécessité d'aider au développement de cette activité encore manquante sur notre territoire. Vendée Expansion nous a ensuite assisté afin de définir les contours du programme de travaux (distribution des locaux en fonction de l'activité, aménagements spécifiques, estimation de l'investissement...).

Un maître d'œuvre a été désigné : M. POCHON pour un montant de 44 655 € HT. Il a terminé l'avant projet fin décembre ce qui va permettre à la commune de solliciter l'aide financière de l'Etat, de la Région et du Département.

En fonction des accords de subvention, les travaux pourraient être engagés en fin d'année. Ceux-ci ont été évalués à 507 700 € HT par Vendée Expansion mais peuvent toujours être ajustés. Si les subventions ne sont pas octroyées le calendrier pourra glisser sur les prochaines années.



Premières images prévisionnelles de la réhabilitation d'un ancien bâtiment en bar-restaurant.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les Halles s'équipent en matériel de projection

Un vidéoprojecteur dernière génération a été installé aux Halles. Associé à un nouvel écran translucide plus grand que le précédent il permettra de projeter tous supports de communications dans des conditions idéales. Le vidéoprojecteur est installé au plafond derrière l'écran et ne vient donc pas dénaturer le bâtiment.



VOIRIE COMMUNALE

Gestion des eaux pluviales au village de la Prouillère

Suite aux problématiques récurrentes d'inondations impactant les riverains du village de la Prouillère, la commune a engagé un réaménagement hydraulique.

La création d'un bassin de rétention en amont du village afin de réguler l'écoulement des eaux pluviales lors d'épisodes pluvieux importants a été réalisé par l'entreprise PELLETIER de CERIZAY pour un montant de 34 962,78 € TTC.

La maîtrise d'œuvre était assurée par SICAA (13 421,16 € TTC dont 4 536 € TTC pour le dossier loi sur l'eau)



Finalisation des travaux rue de l'Octroi

Ces travaux ont été réceptionnés à l'automne. L'ensemble de ce programme a représenté un investissement global de 815 000 € TTC (arrondi).

Il a bénéficié de l'aide financière de l'Etat (282 000 €), de la Région (75 000 €) et du Département (37 430 €).

Les services techniques municipaux ont apporté la touche finale avec l'aménagement des espaces verts notamment au niveau du carrefour avec l'EHPAD. Il est à déplorer que des personnes indélicates se soient permis de voler plusieurs arbustes installés depuis à peine 48h...

Programme voirie

Le programme voirie 2022 a été réalisé par l'entreprise COLAS et a concerné la rue des Ecureuils à Chairé ainsi que les 3 Moulins pour un montant global de 97 500 € TTC.

La commission voirie communale élabore actuellement le programme voirie de l'année 2023 et notamment la définition des zones nécessitant une intervention PATA (le « Point-À-Temps Automatique » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule).



EXTENSION DU LOTISSEMENT DES PRES SAINT MARTIN

Le permis d'aménager en partenariat avec la SAET (maître d'œuvre) est en cours de finalisation. Le plan d'aménagement est quasiment arrêté avec la création de 28 lots individuels et de 6 logements sociaux.

Plusieurs lots individuels (environ six) seront réservés au programme location-accession qui avait rencontré un franc succès sur les deux premières tranches du lotissement. NB : La location accession est un dispositif qui favorise et sécurise l'accès à la propriété. Cette accession se fait en deux temps. Dans un premier temps, les futurs accédants entrent dans un logement neuf en tant que locataire. Ensuite, dans un second temps, ils peuvent en devenir

propriétaire en bénéficiant de nombreux avantages, notamment financiers.

Le prix de vente des terrains est encore en phase d'évaluation dans l'attente notamment du coût réel de la viabilisation des parcelles. Nous vous communiquerons les prix dès qu'ils seront fixés, au cours de cette année 2023.

Les personnes intéressées pour l'achat d'un lot sont invitées à se faire connaître en mairie (service urbanisme). Cela n'est pas officiellement engageant pour le moment, alors n'hésitez pas !

Plan prévisionnel



Plan prévisionnel de l'extension du lotissement Saint-Martin. Attention il peut encore y avoir quelques modifications.

LES RENCONTRES DE VILLAGE

En 2022, les deux premières réunions de quartier ont eu lieu les samedis 10 septembre à Cougou et 1^{er} octobre à La Doit. Elles ont été l'occasion de discuter des projets passés, en cours ou futurs avec les personnes présentes. Ce fut aussi l'occasion de recueillir des suggestions d'ordre général mais aussi d'aborder les préoccupations plus locales.

Nous remercions les participants de s'être déplacés et pour la qualité des échanges. D'autres réunions sont prévues en 2023 (voir calendrier en fin de bulletin) les invitations seront transmises aux personnes concernées. L'objectif est de couvrir tout le territoire.



CHARTRE DE GOUVERNANCE

En parallèle de l'audit et des actions menées pour la réorganisation des services municipaux (afin d'optimiser le fonctionnement) tout le conseil municipal s'est regroupé pour définir une charte de gouvernance destinée aux élus.

Ce travail animé par un service spécialisé du Centre de Gestion a permis entre autre de bien redéfinir les rôles et missions de chacun et d'améliorer l'organisation et les interactions entre élus, agents et population. Ce regard extérieur nous a permis de nous situer par rapport à d'autres communes comparables, de mettre

en évidence des bonnes pratiques et a aidé à faire émerger de nouvelles idées.

Les élus ont apprécié cette volonté d'amélioration continue et de travail collaboratif vers notre objectif commun : représenter et œuvrer dans l'intérêt de la population hilairoise.

Nos valeurs :

Écoute
Respect
Intégrité
Transparence
Convivialité



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

En septembre prochain, les enfants nés en 2020 feront leur entrée à l'école maternelle. Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant, en deux étapes :

- Contactez tout d'abord la mairie au 02 51 52 10 23 ou par e-mail : st-hilaire-des-loges@wanadoo.fr. Un dossier d'inscription vous sera transmis. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de la commune.

- Prenez ensuite rendez-vous avec l'école : Groupe Scolaire Jacques Charpentreau - Mme Coirier (directrice) - 02.51.52.13.47 - ce.0850528m@ac-nantes.fr

Les pièces administratives qui pourront vous être demandées :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Le certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé



CULTURE, ANIMATIONS, FÊTES ET CEREMONIES

La commission « Culture, Animations , Fêtes et Cérémonies » est constituée de 14 membres. Elle réfléchit et prépare les différentes animations communales en étroite collaboration avec les associations du territoire.

Fête de la Pompe

Cet été a eu lieu la traditionnelle fête de la Pompe. Cette manifestation est dorénavant organisée en partenariat avec les Bénéjeunes, et tous les bénéfiques sont partagés:

- Avec les jeunes Hilairois pour permettre la réalisation de projets sportifs, culturels et conviviaux. Un animateur du kiosque de Benet accompagne ces jeunes dans leurs initiatives.
- Avec les associations participantes pour favoriser leurs projets et actions locales, qui font vivre notre commune.

Cette fête pour son édition 2022 a été une belle réussite culturelle et sociale, qui a su fédérer les énergies et rassembler les Hilairois. Elle a permis à chacun de mener ses projet et de montrer son potentiel dans un intérêt collectif. C'est l'occasion de favoriser notre belle mixité sociale et générationnelle.



Que les associations qui souhaiteraient participer à l'édition 2023 n'hésitent pas à se faire connaître auprès de la mairie pour préparer l'évènement! Il devrait y avoir quelques surprises...

Marché de Noël

Pour la deuxième année, la commission a proposé également un marché de Noël. Une quarantaine d'exposants dont la présence de nombreuses associations locales ont fait vivre cet évènement.

Les visiteurs ont découvert le savoir-faire des participants et des animations de rue ont permis d'enrichir cette journée!



COMMUNICATION

Réseaux sociaux, panneau d'information

La page Facebook créée le 22 juin 2020 comporte maintenant plus de 1200 abonnés. Nous rappelons que vous pouvez également retrouver les informations de la commune sur Instagram !

Le panneau lumineux place du Champ de Foire (avec possibilité d'alertes sur votre téléphone) permet de s'informer même sans abonnement aux réseaux sociaux.



Nous vous rappelons que tous ces supports sont aussi destinés à relayer les informations des associations et même dans certains cas des commerces hilairois. Un règlement d'utilisation de ces supports est disponible sur le site web. N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de précisions.

Nouveau site internet en ligne !

Vous l'avez peut être remarqué, notre nouveau site web est en ligne ! Il est maintenant géré sous WordPress ce qui le rend plus flexible, plus facilement maintenable et plus sécuritaire. Il est adapté aux consultations sur smartphone, et l'arborescence de navigation a été simplifiée.

Notre prestataire ISALIS (Maillé) a développé des modules spécialement dédiés aux associations et entreprises hilairoises. Cela va leur permettre de mettre à jour elles-mêmes leur contenu sur un espace qui leur est alloué (photos, informations administratives, actualités...)

Nous contacterons chaque association/entreprise en début d'année pour leur transmettre les codes et le mode d'emploi.

Vous avez la possibilité également de nous laisser votre adresse e-mail pour d'éventuelles newsletters sur les évènements à venir... N'hésitez pas !



Encourageons nos commerces locaux !

Nous avons la chance d'avoir un ensemble de commerces et de services de proximité très riche sur la commune! C'est à chaque Hilairois de le faire perdurer !

Ainsi n'hésitez pas à venir les retrouver au marché qui s'est bien étoffé ! Il a lieu tous les vendredis matin sur la place du Champ de Foire. Poissonnier, maraicher, fromager, pâtisserie, food-truck de crêpes, bijoux, miel... viennent compléter les nombreux commerces du centre ville (boulangerie, boucherie, tabac, bar, coiffeurs, pharmacie, esthéticienne, superette, etc.)

Si vous connaissez d'autres commerçants intéressés pour intégrer ce marché, n'hésitez pas à leur dire de faire une demande à la mairie.

Pour promouvoir nos commerçants, un chéquier de bienvenue sera créé pour 2023 avec les commerçants volontaires, et distribué aux nouveaux arrivants.

Nous cherchons des médecins !

Parlez-en autour de vous...

ST HILAIRE DES LOGES
CHERCHE
DES MÉDECINS

DANS UN CADRE DE DÉPART À LA RETRAITE
Commune dynamique de 2000 habitants
Cherche des médecins généralistes

Services médicaux et paramédicaux à proximité immédiate :
dentiste, kinés, pharmacie, infirmiers, ambulances, EHPAD
Hopital et spécialistes libéraux à 10km (Fontenay-le-Comtel)
Patientèle rurale, respectueuse, toutes tranches d'ages
Possibilité de louer/acheter un local communal
Construction d'une maison de santé dans les deux ans
Zone déficitaire ZRR avec prime à l'installation et avantages fiscaux

Renseignements
st-hilaire-des-loges@wanadoo.fr
www.st-hilaire-des-loges.fr
02 51 52 10 23

Nantes • La Roche-sur-Yon • Vendée • St-Hilaire-des-Loges • Niort • La Rochelle • Les Sables-d'Olonne

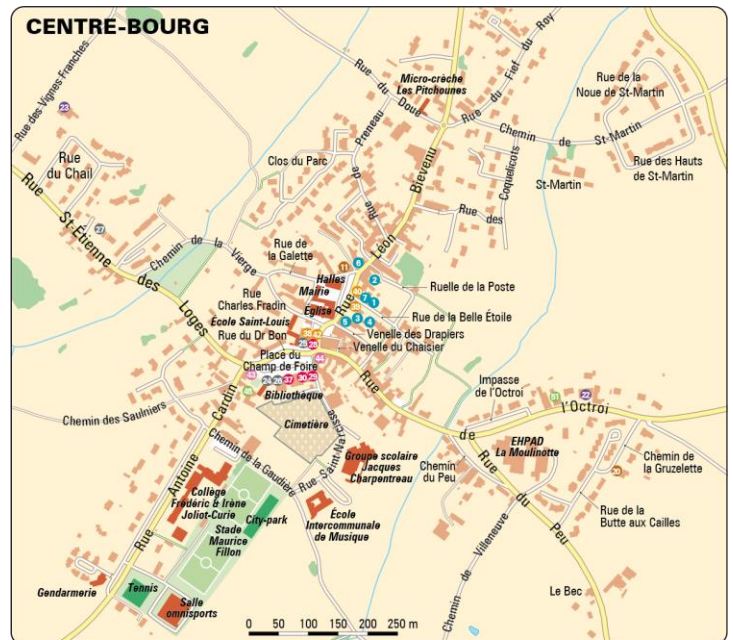
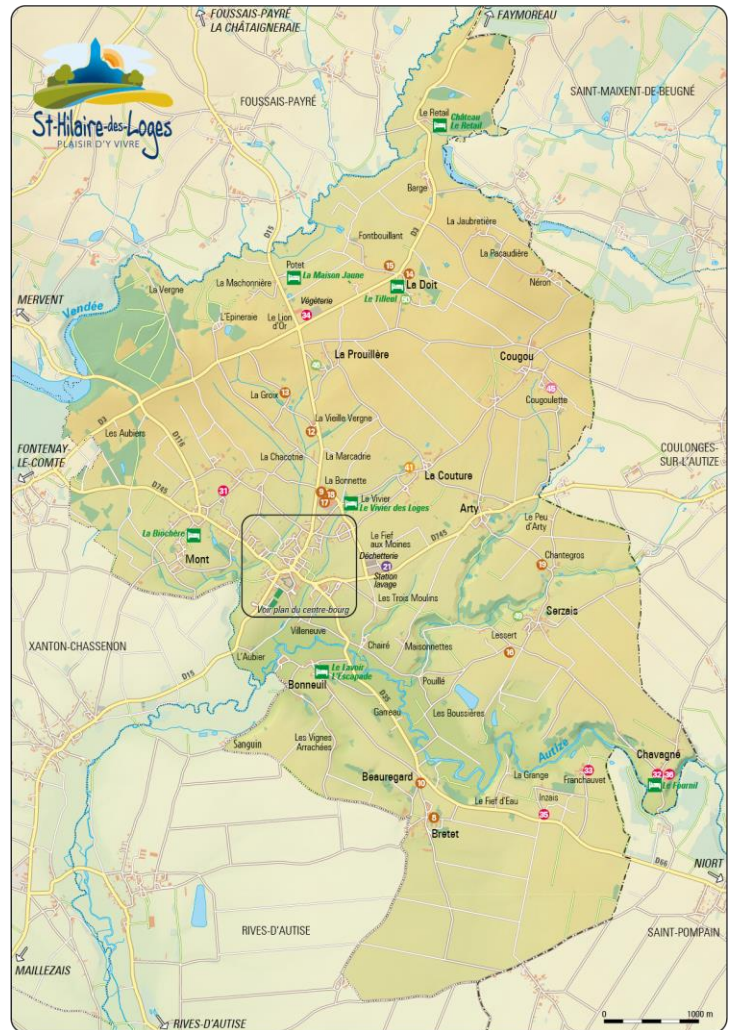
CARTES DE ST-HILAIRE-DES-LOGES

Le saviez-vous ? Nous avons la chance d'avoir un cartographe sur la commune qui se nomme M. De Brun. La mairie a choisi naturellement de faire appel à lui pour dessiner la carte du territoire.

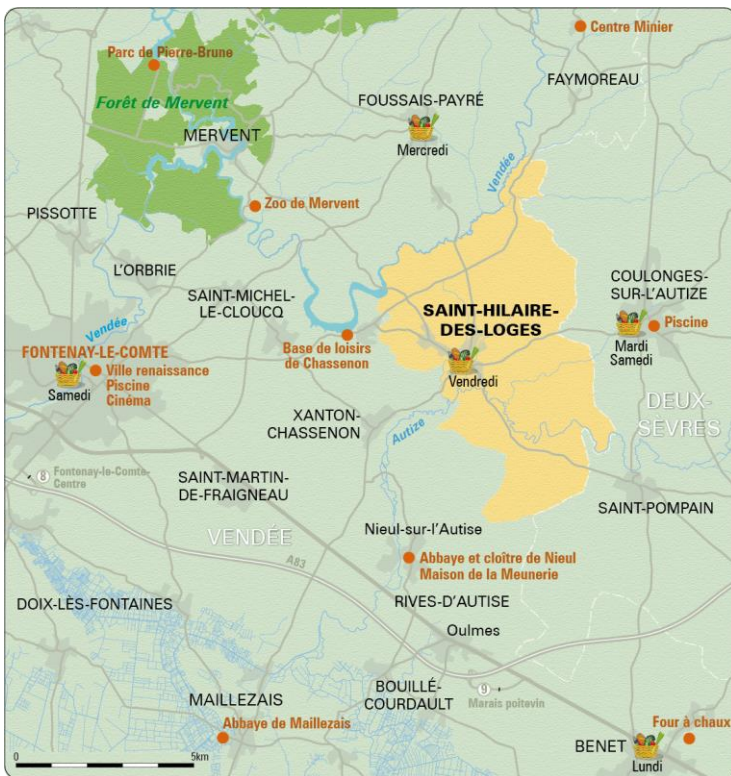
Nous possédons quelques vieux plans de la commune qui n'étaient plus vraiment à jour, et nous souhaitons avoir un support pour mettre en évidence les institutions, services et commerces Hilairois.

Nous avons également fait réaliser une carte de situation par rapport aux attractions touristiques des environs, mais aussi des indications sur les activités et marchés à proximité immédiate de notre commune.

Ces cartes seront disponibles à la mairie pour accueillir les nouveaux arrivants ou renseigner les personnes de passage. Mais elles sont aussi téléchargeables sur notre site internet et donc à disposition des associations ou acteurs touristiques locaux.



- | | | |
|--|--|---|
| <p>SANTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 AIMÉ Patricia (Dentiste) 2 AMBULANCE THOMAS (Ambulances, taxi) 3 CENTRE DE SOINS INFIRMIERS 4 LETTIER & BOUE-BERNARD (Kendathérapeutes) 5 OGERON Stéphanie (Orthophoniste) 6 PHARMACIE DES HALLES 7 VIGIER Jean-Paul (Médecin généraliste) <p>ARTISANS, ENTREPRISES DU BÂTIMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> 8 AUTOMATIC (Portails automatiques) - Bretet* 9 BAPTISTE CONSTRUCTION (Maçonnerie) - La Bonnette* 10 CRESSVILLE Soaia (Tailleur, graveur sur pierre) - Beauregard* 11 DARDENNES (Peintures, Revêtements) 12 DECOSUD KOLOR (Peinture et décoration) - La Vieille Vergne* 13 L'AGE DE PIERRE (Tailleur de pierres) - La Dote* 14 LEGERON Jean-Michel (Electricien) - La Dote* 15 LOUALT Denis (Élaguer) - Lessert* 16 MENUISERIE GRELIER - La Bonnette* 17 R.C.M. (Construction métallique) - La Bonnette* 18 TAPISSIER (Réfection assises, abats-jours...) - Chantegros* 19 TB CHARPENTE (Charpente, construction bois) | <p>GARAGES, VÉHICULES</p> <ul style="list-style-type: none"> 20 FRANSSEN LOISIRS (Remorques, camping-car*) 21 GARAGE DE L'OCTROI (Garage auto) 22 MOTOCULTURE DES LOGES (Motoculture, voitures sans permis) <p>ADMINISTRATIF</p> <ul style="list-style-type: none"> 23 CRÉDIT AGRICOLE (Banque) 24 CRÉDIT MUTUEL (Banque) 25 MUTUELLE DE POTIERS (Assurance) 26 PROT Chaurie (Notaire) <p>ALIMENTAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> 27 LE SAINT-HILAIRE (Café, bar) 28 BOULANGERIE MARIE & VIVIER (Boulangerie, pâtisseries) 29 CACQUINEAU Sempé (Boucherie, charcuterie, traiteur) 30 EARL CHAIGNEAU-DAVY (Vente directe de viande)* 31 EARL LA MÉTAYÈRE (Agriculteur, vente de miel) - Chavagnat* 32 GAG FRANCHAUVET (Vente directe de viande) - Franchauvat* 33 LE PRE AUX CHEVRES (Vente directe de lait cru) - Le Lion d'Or* 34 VERGERS DE VENDÉE (Fruits, légumes) - Inuzas* 35 VEILLAT Anthony et Lydie (Fruits, légumes) - Chavagnat* 36 VIVAL (Supérette, relais pressing) | <p>ESTHÉTIQUE, SOINS, BIEN-ÊTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> 37 HOMES (Salon de coiffure mixte) 38 BRANCHU Fabrice (Psychodrapeute) 39 LD COIFF (Salon de coiffure mixte) 40 LES BIJOUX DE ZAZA (Bijoux, Messages, Acrostiches)* 41 LOOK BEAUTÉ (Institut de Beauté) <p>AUTRES COMMERCES</p> <ul style="list-style-type: none"> 42 LE CASTEL (Tabac-Presses) 43 LE JARDIN DES LOGES (Fleuriste) 44 LES JARDINS D'AVIL (Production horticole) - Cougoulette* <p>LOISIRS, EVENEMENTIEL</p> <ul style="list-style-type: none"> 45 de BRUN Bertrand (Cartographe) - La Prouillère* 46 LA CHAÏNERIE DE COUGOU COON (Événage) - Cougou* 47 GUERINEAU Chérelle (Artiste-Peintre) 48 L'ÉCOLE DU CHEVAL (Centre équestre) - Sezias* 49 MUSICSTAR (Animation & événementiel) - La Dote* 50 VIRGIN ARTS (Photographie, infographiste) |
|--|--|---|
- * voir plan principal



BILAN DE L'ACTION MA COMMUNE ZD

L'aventure ma commune ZD a commencé il y a un an. Saint-Hilaire-des-Loges a été sélectionnée parmi plusieurs communes pour participer à une expérimentation inédite.

Depuis plus d'un an, un groupe composé d'élus hilairois, de représentants du Sycodem, de Trivalis et d'habitants de Saint-Hilaire-des-Loges, travaille ensemble pour imaginer, concevoir et mettre en place des solutions pour réduire nos déchets.

Petit retour sur quelques actions depuis Juillet 2022:

FETE DE LA POMPE du 9 juillet 2022

Notre traditionnelle fête de la pompe a eu lieu le samedi 9 juillet 2022. Cette année nous avons relevé le challenge de faire de cette fête un évènement « 100% ZD »! De la restauration (assiettes lavables) à la buvette (gobelets lavables), en passant même par une monnaie d'échange hilairoise !



Un bilan très positif pour plusieurs raisons. La première est sur un plan écologique et économique : pas d'emballages fabriqués, achetés, transportés pour être jetés au bout de quelques secondes seulement. Et puis nous avons pu constater avec bonheur, au lendemain de la fête, de trouver un parc et ses alentours exceptionnellement propres! Un bel exemple pour de futures manifestations.

Conférence de Jérémie Pichon de « la Famille Zéro Déchet »

Nous avons pu accueillir Jérémie Pichon auteur des livres « La famille Zéro Déchet » et conférencier à succès. Avec humour et conviction, il a su animer cette soirée et partager son expérience autour du Zéro Déchet. Un échange constructif sur les difficultés mais aussi les solutions et alternatives qui existent !



REPAIR'CAFES et ateliers

Les Repairs'café sont des moments de partage sur la réparation autour d'un café... Bricoleurs, couturières, viennent donner des conseils pour réparer plutôt que de jeter... mais aussi des ateliers proposés par Trivalis et le Sycodem, pour la fabrication de produits ménagers, cosmétiques, décorations de Noël...

Atelier ZD (bricolage et couture), Stand « Tous au jardin » du 15 octobre, ateliers de cosmétiques.

En parallèle à La Rosette, le Repairs'café du 15 octobre a réuni une quinzaine de participantes à un atelier pour fabriquer son déodorant et son baume à lèvres. Le stand « tous au Jardin » et son animateur était présent aussi. Un moment d'échange avec les visiteurs et l'animateur de Trivalis sur les déchets du Jardin et le compostage.



Le dernier atelier « Déco de Noël et Blanc de Meudon » avec l'Ecolieu de La Gataudière a eu lieu le 17 décembre. Parce que les fêtes sont aussi propices aux démarches ZD !! Les participantes du jour ont pu imaginer et fabriquer leur déco de Noël à base de bois, ficelle,... et apprendre à se servir du Blanc de Meudon pour la décoration des vitrages !



Mise en service du composteur collectif

Depuis quelques semaines, le restaurant scolaire est doté d'un composteur collectif d'une capacité de 3 m³. Les déchets de la cantine y sont déposés chaque jour, complétés par un peu de broyat de la végétation hilairoise.

En plus de son intérêt économique, le composteur du restaurant scolaire est un atout pédagogique important. Et le compost ainsi produit pourra être utilisé par les services techniques pour l'embellissement de notre commune.



La loi prévoit la mise en place d'une organisation pour le tri des biodéchets à domicile, dans les immeubles ou les quartiers. Tous les particuliers devront ainsi passer au compostage avant le 1er janvier 2024.

Les Hilairois sont globalement bien sensibilisés à la pratique du compost. Mais il reste des déchets compostables dans notre poubelle d'ordures ménagères....!

C'est un des axes principaux de progrès pour diminuer le coût du traitement des ordures ménagères. Ces déchets qui pourraient rester sur place sont transportés, traités, stockés...

Astuces compost :

- Le filtre à café, l'essuie tout, les serviettes et les mouchoirs en papier peuvent être mis au compost !
- En cuisine, utiliser un contenant intermédiaire hermétique pour mettre les résidus alimentaires. Du papier journal peut être placé au fond du contenant pour faciliter son nettoyage.
- Aérer le compost à l'occasion en faisant des trous avec un manche à balai (environ une fois toutes les deux semaines) et retourner le tas au complet une fois durant l'été, si possible.

CE QUI SE COMPOSTE

<p>ÉPLUCHURES ET DÉCHETS DE FRUITS (AGRUMES ÉGALEMENT), LÉGUMES ABIMÉS EN MORCEAUX, NOYAUX DE FRUITS</p>	<p>MARC DE CAFÉ, THÉ, y compris filtres et sachets en papier</p>	<p>RESTES DE REPAS, avec pain et croûtes de fromage (sauf viandes et poissons)</p>	<p>OS, COQUILLES D'ŒUFS, DE NOIX, D'ARACHIDES, DE MOULES</p>	<p>PLANTES, morceaux de 10 cm, émiettez les mottes</p>
<p>DÉCHETS VERTS (gazon, mauvaises herbes, tailles de bois, feuilles, arguilles). Pensez à les utiliser en paillage au potager, au pied des fleurs et arbustes ou emportez-les en déchetterie</p>	<p>MOUCHOIRS ET "ESSUIE-TOUT", évitez les papiers imprimés</p>	<p>EN QUANTITÉ LIMITÉE</p> <p>PLUMES, POILS, CHEVEUX à disperser dans le bac</p>	<p>Le saviez-vous ? Découper, fragmenter les déchets, c'est gagner plusieurs semaines dans le processus de décomposition.</p>	

CE QUI NE SE COMPOSTE PAS

<p>ÉTIQUETTES AUTOCOLLANTES (sur fruits : pommes, poires...) qui se décomposent très mal</p>	<p>LES SACS BIODÉGRADABLES dont la décomposition est lente et parfois incomplète.</p>	<p>CENDRES DE BOIS, trop de cendres provoque une asphyxie du compost</p>	<p>LITIÈRES POUR CHATS, risque sanitaire de salmonellose</p>
<p>POUSSIÈRES DE SACS D'ASPIRATEUR, elles contiennent des matières synthétiques issues des tapis, moquettes</p>	<p>BOUCHONS EN LIÈGE, il existe des collectes spécifiques pour recycler le liège</p>	<p>PAPIERS GRAS DES COMMERCES ALIMENTAIRES, ces emballages comportent souvent un film plastique</p>	<p>VIANDES ET POISSONS ces matières d'origine animale peuvent attirer des insectes et provoquer de mauvaises odeurs.</p>

Réalisation d'une table de tri

Une création originale hilairoise ! La table de tri, « fabrication maison » est un nouvel outil mis à disposition des associations lors d'évènements. La table de tri est composée d'un plateau démontable, de 3 poubelles et d'un cendrier.

Avec cette table de tri, trier ses déchets devient plus facile avec une signalétique claire... Même si le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !



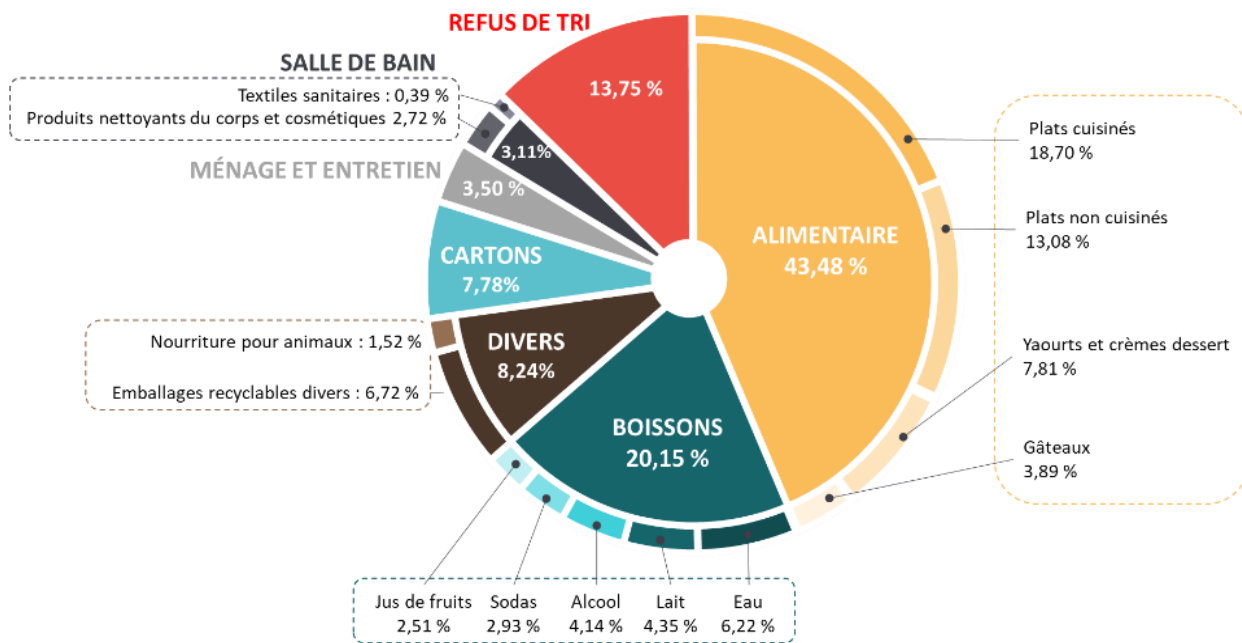
3^{ème} caractérisation des emballages ménagers (14 octobre 2022)

La dernière caractérisation, nous permet de mieux comprendre le contenu des nos poubelles à emballages.

Il faudrait diminuer le volume de nos déchets, notamment ceux issus des **emballages alimentaires** et **boissons** qui représentent la majorité...

Nous avons pu constater quelques **erreurs de tri** dans le bac jaune. Attention **le carton (kraft/ondulé) est à déposer en déchèterie**. Seules les **cartonnettes (carton fin)** sont à jeter avec les emballages.

Les papiers sont à emmener au point d'apport volontaire (voir article ci-dessous) ou à la déchetterie. Ce ne sont pas des emballages et ils ne doivent pas être mis dans la poubelle jaune !



Point d'apport volontaire

Depuis quelques mois, le point d'apport volontaire qui était situé au stade de foot a déménagé à proximité du restaurant scolaire.

En plus de la benne à verre et à papiers, le bac à coquillages (permanent) et le bac à vêtements (nouveau !) sont venus compléter le point de tri.

Pour les vêtements, il est possible de les déposer dans des sacs (30L max et bien fermés) : vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Merci de respecter les consignes pour optimiser le réemploi et le recyclage ! Et merci également de respecter les lieux. Ce qui n'entre pas dans les bennes doit être amené en déchetterie (sous peine d'amende!)



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans un contexte inflationniste notamment pour ce qui concerne le coût de l'électricité, une réflexion visant à réduire l'éclairage public pendant une partie de la nuit a été engagée avec le SyDEV.

Le Conseil Municipal a voté en septembre les nouveaux horaires suivants afin de limiter les consommations énergétiques sur l'ensemble du territoire communal : extinction de 21h00 à 6h45. Ceci

à l'exception de la Place du Champ de Foire : extinction de 0h00 à 7h00 pendant les nuits du vendredi et samedi. A noter qu'il est possible, en cas d'alerte de pic de consommation mettant en péril le maintien de l'alimentation électrique globale, que l'éclairage soit suspendu de 18h à 20h.



CIMETIÈRE

Règlement du cimetière

Un nouveau règlement du cimetière a été mis en place. Il sera affiché sur le site internet de la commune.

Affichage

Des panneaux d'informations ont été installés à chaque entrée du cimetière. Nous vous invitons à les consulter régulièrement pour les informations en cours.

Reprise de tombes

La zone A est terminée. Les procédures de reprise sur la zone B vont débuter en 2023. Pour tous ceux qui ne possèdent pas de titre de concession, il est conseillé de se renseigner rapidement auprès des services de la mairie.

Espace cinéraire

Un nouvel espace cinéraire a été créé. Il comprend un colombarium (4 urnes par case) de 12 cases, 20 cavurnes (4 urnes par cavurne) et un jardin du souvenir. Il sera utilisé dès que le premier espace sera complet.

Rappel

Nous vous rappelons que tous les travaux sur les emplacements doivent être déclarés au préalable à la mairie.

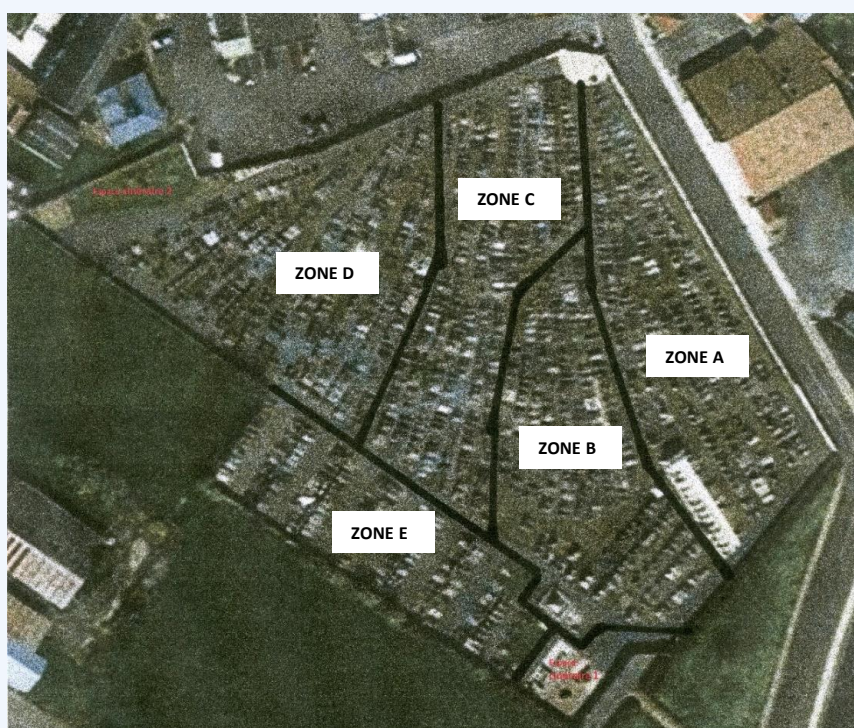
De même la circulation des véhicules, excepté ceux des entreprises funéraires et des services techniques, est strictement interdite dans le cimetière.

Renseignements

Evelyne SORIN 02 51 52 13 82

Hugo BAILLY - 02 51 52 10 23

Marie-Christine LUCAS - adjointe en charge du cimetière - 07 84 91 72 81



PETIT PATRIMOINE

Depuis la mise en place de cette commission plusieurs lavoirs et autres éléments du patrimoine ont été rénovés ou entretenus. En 2023 la municipalité a pour objectif de produire une carte avec plusieurs parcours de randonnée équestre et pédestre, qui seront balisés sur le territoire hilairois.

Il y aura certainement un départ depuis le centre bourg, ainsi qu'un départ situé à proximité du pont de Chairé.

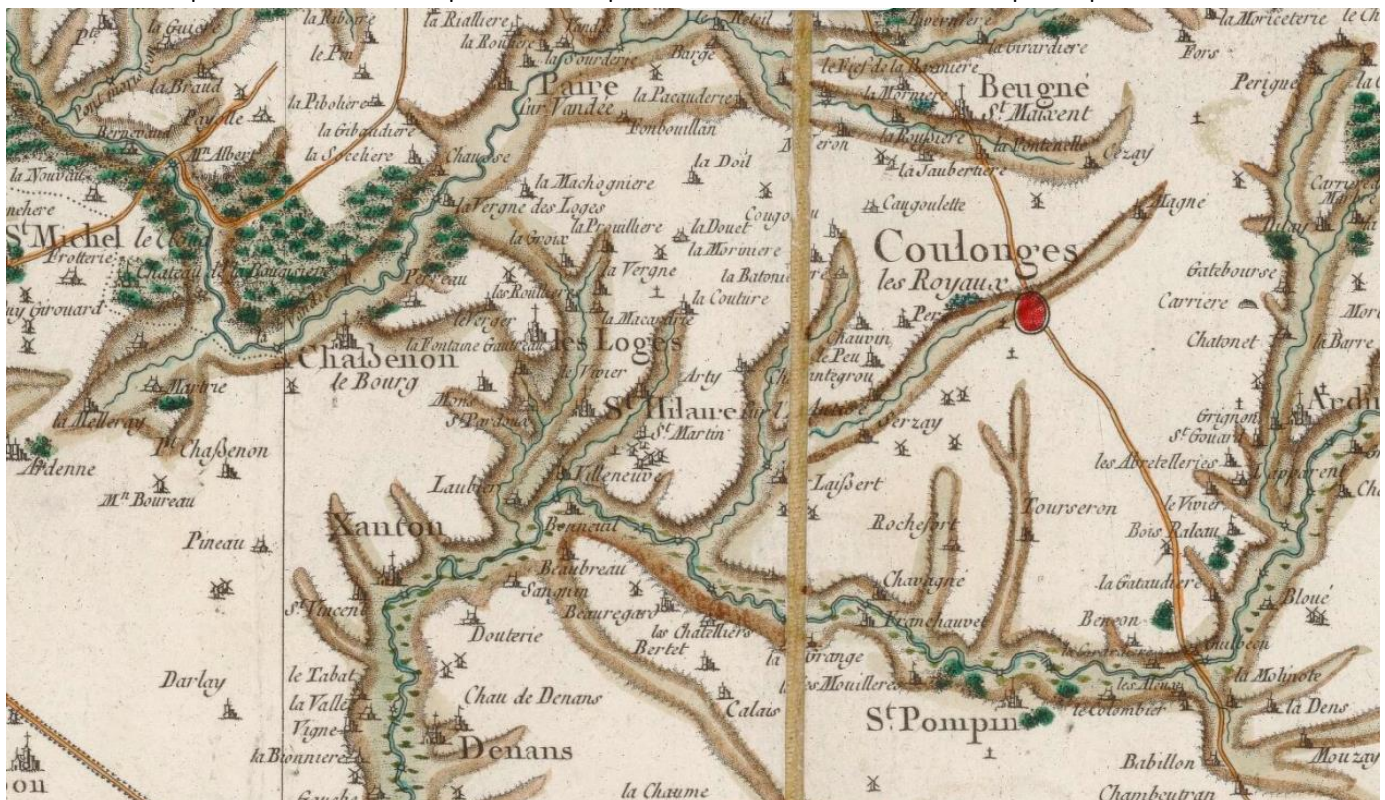
L'objectif de cette commission est également de fournir plus d'informations patrimoniales aux Hilairois, notamment via le site internet de la mairie.

Par exemple vous allez voir apparaître les cartes postales anciennes des lieux que nous connaissons tous, juxtaposées avec leur version contemporaine, ainsi que quelques explications.

D'anciennes cartes et d'autres documents historiques méritent d'être mieux partagés et mis en valeur. La commission est au travail.



Vue passée et actuelle de la place du Champ de Foire. La Gendarmerie a été remplacée par des commerces.



GALLICA - Carte générale de la France. 100, [Luçon]. N°100. Ffle 94 / [établie sous la direction de César-François Cassini de Thury] (Années 1700) On distingue les nombreux moulins de l'époque sur notre territoire

RESSOURCES HUMAINES - LES SERVICES MUNICIPAUX

Réorganisation des services

Afin de faire le point sur l'organisation globale des services municipaux, la commune a fait appel à l'expertise du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale dans le cadre d'une mission de « Conseil en Organisation ».

Cette mission s'est déroulée tout au long du 1er semestre 2022 et a permis de relever ce qui fonctionne bien au sein des services et de proposer des pistes d'amélioration là où l'organisation est perfectible.

Dans ce cadre l'organigramme de la collectivité a ainsi été réaménagé avec 3 pôles distincts :

- le service population,
- le service technique
- le service enfance

Le CCAS est une entité juridique à part.

Des mouvements au sein du service technique

Suite au départ à la retraite de Daniel COURTIN, la commune a recruté Joachim BREMOND (présenté en page 19)

Afin de remplacer Hugo BERGER qui a quitté ses fonctions au printemps dernier, la commune a recruté Silven ROCHEFORT (présenté en page 19). Il occupe les fonctions d'adjoint au chef de service pour gérer plus spécifiquement tout ce qui relève des espaces verts.

L'équipe technique est actuellement composée de 5 agents à temps complet ce qui est très juste au regard de la taille de notre commune. Il y a quelques années le service comportait 7 agents à temps complet et l'utilisation de produits phytosanitaires pour

l'entretien des espaces verts rendait certaines interventions plus rapides.

De nouveaux recrutements sont donc envisagés afin de renforcer l'équipe et d'anticiper le futur départ à la retraite du responsable du service.

Service enfance

Arrivée d'Emilie ROUET (présentée page 19) en remplacement de Nicolas VINCENT.

Elle aura sous sa responsabilité non seulement le restaurant scolaire mais aussi les aspects périscolaires (ATSEM) et l'entretien général.

Départ de Priscillia RAINEREAU après 2 années au sein du restaurant scolaire en renfort dans le cadre de la crise COVID.

Service population

Pas de modifications de personnels du service population en 2022.

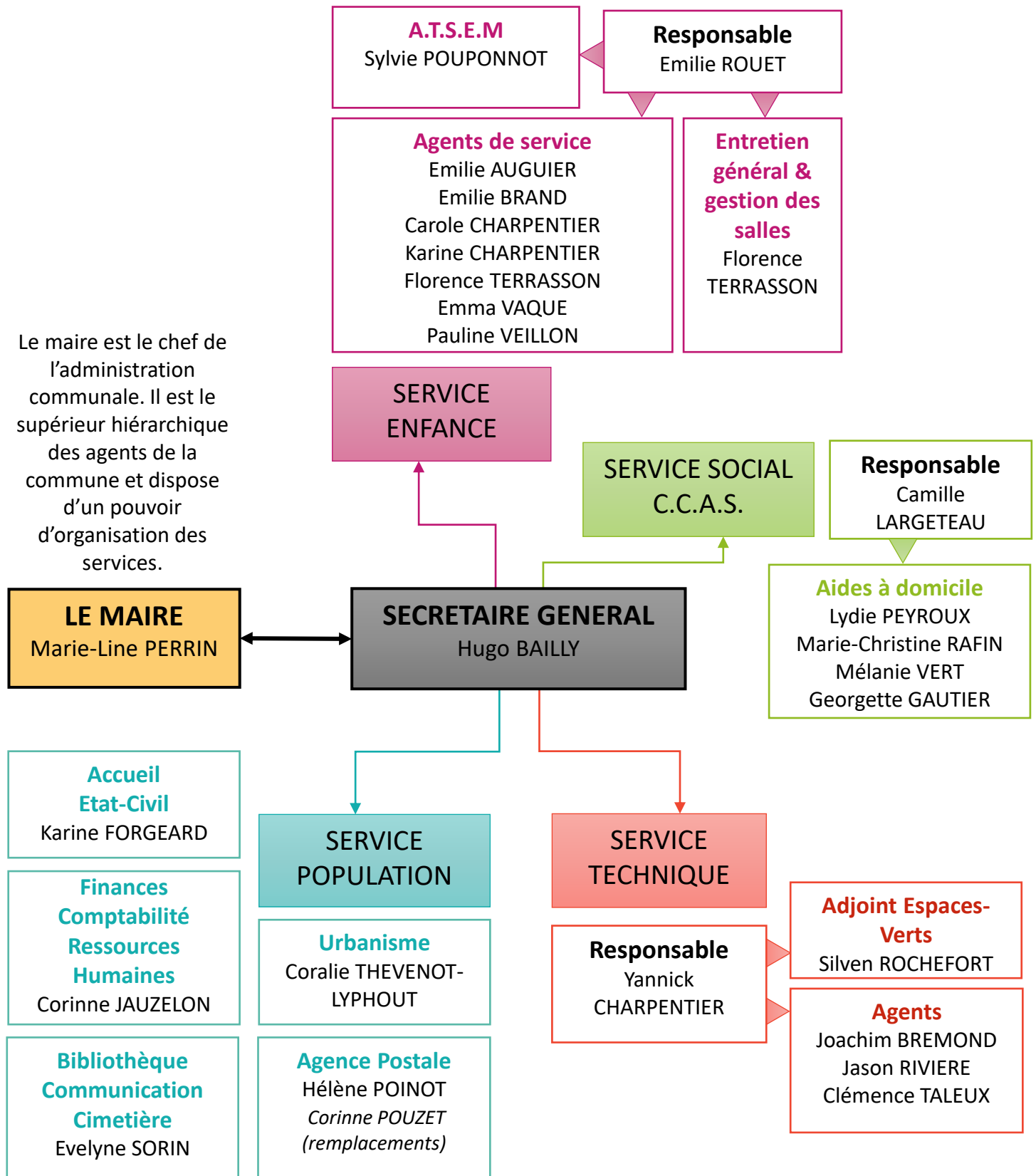
La communication qui était initialement répartie un peu dans tous les services est désormais centralisée et incombe à Evelyne SORIN.



RESSOURCES HUMAINES - LES SERVICES MUNICIPAUX

ORGANIGRAMME NOMINATIF DE LA MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

Mise à jour du 29 décembre 2022



RESSOURCES HUMAINES – NOS NOUVELLES RECRUES

Nous vous présentons plus en détail nos trois nouvelles recrues au sein des services municipaux.



Emilie ROUET – Responsable du service enfance

Emilie ROUET a été formée au Lycée Hôtelier à Olonne sur Mer, elle y a passé son CAP BEP cuisine puis un bac pro cuisine. En sortant du lycée en 1998, elle a fait plusieurs saisons hôtelières puis a travaillé dans un petit restaurant à Foussais-Payré "à l'auberge Sainte Catherine".

Ensuite elle a été cuisinière au restaurant scolaire de Benet, pendant 17 ans dont 4 ans en tant que responsable du restaurant scolaire. Elle est Hilairoise, alors lorsque l'opportunité s'est présentée de travailler sur sa commune, elle a décidé de postuler ! Elle aime beaucoup la cuisine épicée, le sucré salé et les plats à base de fromage.... En général ses lasagnes maison, son chili con carne, sa crème au caramel et son fondant au chocolat plaisent beaucoup aux enfants...! Elle a hâte de régaler les petits Hilairois !



Silven ROCHEFORT – Adjoint espaces verts

Silven ROCHEFORT a passé son BEPA en Horticulture Pépiniériste à la maison familiale rurale de Mareuil-sur-Lay et dans l'entreprise GABORIAU. Il a ensuite suivi la formation de paysagiste au sein de l'entreprise DELAHAYE à Fontaines.

Après avoir passé plus de 15 ans dans une structure de taille importante (VENDEE HABITAT), Silven a souhaité se réorienter vers une commune à taille humaine où l'on offre un service de proximité et au contact des citoyens.

C'est la raison pour laquelle il a décidé de postuler à St Hilaire des Loges et de faire bénéficier la commune de son savoir et de ses compétences, notamment dans le domaine des espaces verts



Joachim BREMOND – Agent des services techniques

Joachim BREMOND a été formé en agroéquipement à la maison familiale de Chemillé. Il est également titulaire du permis poids lourds (porteur et tous véhicules).

Il a travaillé une vingtaine d'années dans les domaines du transport et de l'industrie, avant d'être embauché comme employé communal à la commune de Bourneau.

Il s'est récemment installé sur la commune de Saint-Hilaire-des-Loges pour suivre son épouse qui avait trouvé du travail dans le secteur. Il cherchait donc un emploi à proximité et le profil du poste proposé lui convenait tout à fait !

Bienvenue à eux !

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS ACCORDÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Voici le détail des subventions accordées par le conseil municipal pour l'année 2022.

Association	Montant
Les Bleuets Hilairois	1 500 €
APS Accueil Partage Solidarité	1 300 €
Le Kiosque	1 200 €
APE école J. Charpentreau	1 089 €
Fest'Hilaire	900 €
U.S.A.V.	850 €
APEL école Saint-Louis	700 €
Tennis Club Vendée-Sèvre-Autise	700 €
Le Rallye (société communale de Chasse)	560 €
Les Riverains de l'Autize	500 €
Judo Club	500 €
Pétanque	400 €
Le P'tit Kangourou	300 €
Anciens Combattants	250 €
Isagym	200 €
Ecole des Jeunes Sapeurs-Pompiers Sèvre-Autize	150 €
La croche cœur	120 €
Protection Civile	100 €
Les sabots d'Hilaire	100 €
Conciliateurs de Justice	100 €
Fa Si l'accordéon	100 €
Soit un total de :	11 219 €

Les établissements scolaires sous contrat d'association perçoivent une participation forfaitaire obligatoire. Le montant de ce forfait, déterminé et aligné sur le coût d'un élève de l'enseignement public, est payé par la commune. Dans ce cadre, la commune a versé à l'OGEC ST LOUIS une participation d'un montant de 44 370,18 € au titre de l'année 2022.





ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE



L'École Intercommunale de Musique Vendée-Sèvre-Autise est un organisme culturel éducatif qui dispense un enseignement musical à la fois théorique et pratique à plus de 180 élèves.

Depuis la rentrée de septembre 2021, l'école intercommunale de musique dispense ses cours dans l'Institut de Saint-Hilaire-des-Loges (Chemin de la Gaudière).

Cette école propose différentes formations musicales pour les petits et les grands ainsi que des formations instrumentales pour tous types d'instruments :

- **LES BOIS** : flûte traversière, hautbois, clarinette et saxophone
- **LES CUIVRES** : trompette, cor d'harmonie, trombone et tuba
- **LES CORDES** : violon et violoncelle
- **INSTRUMENTS POLYPHONIQUES** : guitare, guitare électrique, basse, piano et percussions



Contact

M. Victorien GARREAU,
Directeur de l'école intercommunale de musique
Tél : 06 34 35 65 10
ecole.musique@cc-vsa.co

SYCODEM – GESTION DES DECHETS

Stop aux dépôts sauvages

La lutte contre les dépôts sauvages s'inscrit dans les actions menées par le Sycodem et les communes de son territoire pour améliorer le cadre de vie de chacun. Véritable fléau pour notre environnement proche, notre santé, les conditions de travail des agents de collecte et des agents municipaux... les dépôts sauvages sont présents sur toutes les communes, partout en France. Sur le territoire du Sycodem, on les retrouve au pied des conteneurs enterrés ou des colonnes à verre et papier et partout où des personnes mal intentionnées tentent d'abandonner leurs déchets sans se soucier des résultats désastreux sur l'environnement et sur la santé humaine. Les conséquences sont nombreuses : dégradation du cadre de vie, envols, pollution des sols et des rivières, coûts supplémentaires de collecte, de nettoyage, coût important de traitement en centre d'enfouissement...

Le Sycodem s'associe aux communes qui luttent au quotidien contre ces incivilités. **Un dépôt sauvage c'est une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € !** Et pourtant des solutions existent pour chaque type de déchet :

- **un sac noir en trop dans la poubelle ?** Tous les usagers équipés d'une carte d'accès peuvent ouvrir les conteneurs enterrés d'ordures ménagères (situés à Fontenay-le-Comte, Damvix et Benet), 4 fois gratuitement par an (jusqu'à 70 L en sac à chaque ouverture), puis 1,50 €/l'ouverture au-delà de la 4^{ème}.
- **des bouteilles en verre vides ?** Des conteneurs d'apport sont présents sur toutes les communes, accessibles 24h/24. 6 bouches d'ouvertures en tout sur un seul conteneur, et à 2 hauteurs différentes : de quoi répondre aux contraintes de chacun pour ne pas laisser ses bouteilles au sol !
- **un matelas usagé ? une chaise de jardin cassée ?** Les déchèteries du Sycodem sont là pour ça. En y déposant vos encombrants, vous préservez votre environnement et assurez leur recyclage.
- **un meuble inutilisé ?** Vous trouverez des recycleries sur toutes les déchèteries du Sycodem. Mais vous pouvez aussi réparer, transformer ou donner : des associations caritatives locales et des dépôts-vente vous accueillent à proximité de chez vous (www.sycodem.fr ou www.trivalis.fr/annuaire-acteurs-reemploi-2).

NB : les envols issus des remorques sur la route de la déchèterie sont aussi verbalisables : amende forfaitaire de 45 €. Mieux vaut arrimer son chargement !



Infos utiles 2023

Indispensable pour bien démarrer l'année, le **nouveau numéro de L'Avis des Déchets n°23** reçu dans la boîte aux lettres des Hilairois les 3 et 4 janvier, **comprend tous vos documents utiles pour 2023 : calendrier de collecte, horaires d'ouverture des déchèteries et ressourceries végétales, grille tarifaire de la redevance.**

Un rappel des principaux éléments est effectué dans ce bulletin à la page suivante.

Retrouvez aussi toutes les informations sur le **site internet www.sycodem.fr**.

Modification des modalités de collecte

Nous vous informons que des points de regroupement des bacs pour leur collecte ont été créés dans votre commune. C'est un véritable projet écocitoyen.



Les points de présentation sont matérialisés au sol par une pastille blanche thermocollée. Nous vous demandons de rapprocher votre bac au plus près d'une de ces pastilles lorsque vous souhaitez qu'il soit vidé. Merci de le présenter poignée vers la voie. Puis de le retirer à votre domicile dans la journée pour éviter les apports extérieurs.

Il vous sera envoyé une étiquette à diviser en 2 et à coller au dos de vos bacs noir et jaune, en inscrivant votre nom pour éviter d'échanger vos poubelles avec vos voisins.

Ces modalités prennent effet au 02 février 2023.

Votre commune s'est associée à ce projet. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le Sycodem accueil@sycodem.fr Tél : 02 51 50 75 35



mon calendrier de collecte 2023

+ d'infos ?
www.sycodem.fr

Saint-Hilaire-des-Loges, Puy-de-Serre, Faymoreau, Foussais-Payré

janvier	février	mars	avril	mai	juin
J 5	J 2	J 2	J 6	V 5	V 2
J 12	J 9	J 9	V 14	V 12	J 8
J 19	J 16	J 16	J 20	V 19	J 15
J 26	J 23	J 23	J 27	J 25	J 22
		J 30			J 29

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janv. 2024
J 6	J 3	J 7	J 5	V 3	J 7	V 5
J 13	J 10	J 14	J 12	J 9	J 14	J 11
J 20	V 18	J 21	J 19	J 16	J 21	J 18
J 27	J 24	J 28	J 26	J 23	V 29	J 25
	J 31			J 30		

○ = jour de collecte inhabituel car jour férié en semaine

Ordures ménagères
 Emballages recyclables

Jeudi
 Vendredi

Collecte jour coloré à partir de 4h, sortir le bac la veille à partir de 19h

En cas d'intempéries (verglas, neige, tempête) et canicule, le Sycodem se réserve le droit de protéger ses agents : consultez sycodem.fr et Facebook pour connaître les modifications.



Consultez www.sycodem.webusager.fr et suivez votre consommation du service en ligne. Pour vous aider, vous pouvez aussi cocher vos sorties de bacs sur ce calendrier.

N'échangez pas vos bacs : vos poubelles portent un numéro unique gravé sur leur cuve. Vous les retrouverez sur vos factures de redevance. Pour qu'elle soit exacte, veillez à bien utiliser votre bac et pas celui du voisin !



SAVIEZ-VOUS QUE NOUS AVONS UNE VÉGÉTÉRIE A SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

GRATUIT - ACCESSIBLE 7 JOURS SUR 7
CARREFOUR DU LION D'OR

Dépôt de tout type de végétaux issu de l'entretien des jardins pelouses, feuilles, branchages (tout type d'essence, maximum 4cm de diamètre)
Sont interdits les sacs plastiques, ficelles, déchets alimentaires, gravats, etc C'est un terrain privé... merci de le respecter
Les végétaux sont broyés. Le broyat peut être récupéré quand il est disponible.
Ce qui n'est pas pris par les particuliers est épandu dans les champs et sert à nourrir les sols
Un bel exemple d'économie circulaire sur notre territoire.
Pour plus d'informations, consultez www.st-hilaire-des-loges.fr



Nouveaux Horaires !

Déchetterie de Saint-Hilaire-des-Loges	Horaires d'ouverture
Lundi	Fermé
Mardi	9h30-12h15
Mercredi	14h15-17h15
Jeudi	9h30-12h15
Vendredi	14h15-17h15
Samedi	9h30-12h15

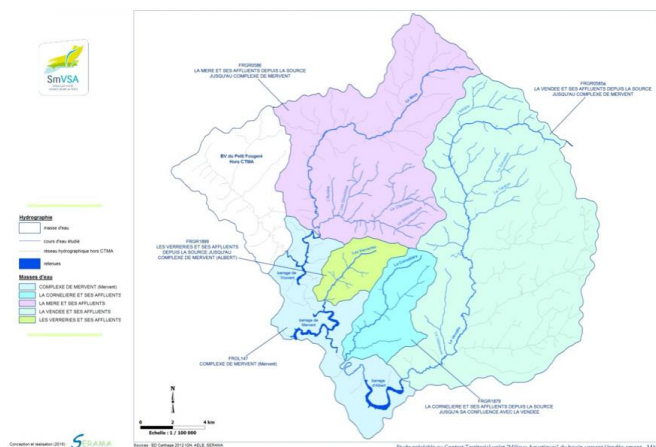
Adresse : ZA Fief aux moines

Vos végétaux sont pleins de ressources !



CONTRAT TERRITORIAL EAU VENDEE AMONT - MERE

Le Contrat Territorial Eau de la rivière Vendée Amont et de la Mère, porté par le SmVSA, sur une première période de 3 ans (2020-2022), avec un programme d'actions qui vise l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques du bassin de la Vendée et de la Mère sur 200 km de cours d'eau. Ce territoire s'étalant de l'Absie jusqu'au barrage d'Albert pour la rivière Vendée et depuis Breuil Barret jusqu'au barrage de Mervent pour la rivière Mère (21 communes réparties sur CCVSA, CC Pays Fontenay Vendée, CC Bocage Bressuirais, CC la Châtaigneraie et CC Val de Gâtine).



Les actions ont été financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB), la région Pays de la Loire, la région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Vendée et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, à hauteur de 65% de subventions. Le reste à charge est financé par le Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes via la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations).



Voici les travaux réalisés :

- Lutte contre le piétinement des bovins avec pose de clôtures (29 km), aménagement d'abreuvoirs (293 points d'abreuvements réalisés) et la réalisation de 90 passages à gué.
- Entretien et restauration de la végétation au bord des cours d'eau (L'abattage de 1.150 km de peupliers d'alignement ainsi que la restauration de 34 km de ripisylve).
- Restauration morphologique des cours d'eau pour améliorer le fonctionnement biologique et les conditions hydrauliques en période estivale.
- Également, des travaux sur les ouvrages hydrauliques dans le but de rétablir la continuité écologique (effacement de 4 ouvrages, 46 passages busés remplacés ainsi que l'effacement d'un plan d'eau).

Le montant total de ces actions s'élève à 1,356 millions d'euros.

Le SmVSA s'engage dès 2023 avec d'autres partenaires à poursuivre la mise en œuvre de nouvelles actions pour environ 4 millions d'euros d'ici 2025, sur l'ensemble des bassins versants de la Vendée et de la Mère.



CONTACT ÉLUS

Marie-Line PERRIN	Maire	06 18 54 26 62
David CARTRON	1er adjoint - Finances, Voirie, Urbanisme, Sécurité	06 12 28 25 40
Marie-Christine LUCAS	2e adjointe - Scolaire, Culture, Cimetière	07 84 91 72 81
Patrick RENAUDEAU	3e adjoint - Jeunesse et sports, Lavoirs, Archives	06 26 42 44 17
Jany CHARRIER	4e adjointe - Vice-présidente CCAS - Santé, social	06 45 88 31 14
Jean-René LUCET	5e adjoint - Services techniques Voirie	06 07 23 89 59
Jean-Philippe GAUDUCHON	Conseiller délégué aux Associations	06 81 70 04 18
Christophe ROBERGEAU	Conseiller délégué aux Bâtiments	06 71 04 41 69
Lise MORFIN	Conseillère déléguée à la Communication	06 71 15 01 44
Pierre HENRIET	Député de la circonscription	02 51 87 27 94
Stéphane GUILLON et Leslie GAILLARD	Conseillers départementaux du canton de Fontenay-le-Comte	02 51 34 48 48

RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS

Madame le Maire et les Adjointes vous reçoivent à la mairie sur rendez-vous. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 02 51 52 10 23.

LES SERVICES

► *Le secrétariat de la mairie et le CCAS*

Mairie de Saint-Hilaire-des-Loges Horaires d'ouverture :
Rue Charles Fradin - BP n°5 **lundi, mardi, jeudi, vendredi** : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
85240 Saint-Hilaire-des-Loges **mercredi** : 9h à 12h30 - **1^{er} et 3^{ème} samedi du mois** : 9h à 12h

Secrétaire général :	Hugo BAILLY	Tél accueil : 02 51 52 10 23
Service comptabilité :	Corinne JAUZELON	Tél CCAS : 02 51 52 28 38
Service urbanisme :	Coralie THEVENOT-LYPHOUT	E-mail : st-hilaire-des-loges@wanadoo.fr
Accueil état-civil :	Karine FORGEARD	Site web : https://www.st-hilaire-des-loges-
CCAS :	Camille LARGETEAU	loges.fr

► *L'agence postale communale*

Place des Halles	Horaires d'ouverture :
85240 Saint-Hilaire-des-Loges	lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h30 à 12h30 et 14h30 à 15h45
Tél : 02 51 51 20 99	Mercredi et samedi : 9h30 à 12h
Levée du courrier à 15h45 du lundi au vendredi, et à 12h le samedi	

► La communauté de communes Vendée-Sèvre-Autize (CCVSA)

25, rue de la Gare
85420 Oulmes

Tél : **02 51 50 48 80**

► La gendarmerie

74, rue Antoine Cardin
85240 Saint-Hilaire-des-Loges
Tél : **02 51 52 10 05**

Permanences :

lundi, mercredi et vendredi : 8h à 12h et 14h à 18h

jours fériés en semaine : 9h à 12h et 15h à 18h

dimanche : permanence téléphonique uniquement

Accueil de la Brigade de Maillezais : le mardi, jeudi et samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

► L'assistante sociale

Centre Médico-Social – DSF
33, rue Rabelais
85200 Fontenay-le-Comte

Reçoit en mairie, les mardis

Uniquement sur rendez-vous

Contact : **02 51 53 67 00**

► Le syndicat de collecte des déchets ménagers – Sycodem Sud-Vendée

Allée verte
Pôle environnement du Seillot
85200 Fontenay-le-Comte
Tél : **02 51 50 75 35**

Gestionnaire de la déchèterie : ZA du Fief aux Moines (Route de Coulonges-sur-l'Autize) 85240 Saint-Hilaire-des-Loges
Retrouvez les horaires d'ouverture des déchèteries en contactant le SYCODEM par téléphone ou sur www.sycodem.fr

► La déchetterie-recyclerie

ZA fief aux moines
85240 Saint-Hilaire-des-Loges

Le lundi : Fermée

Le mardi, jeudi et samedi : 9h30 à 12h15

Le mercredi et vendredi : 14h15 à 17h15

► Le Syndicat mixte Vendée-Sèvre-Autizes

11, allée de l'innovation
85200 Fontenay-le-Comte

Tél : **02 51 50 01 31**

► La mission locale du Sud-Vendée

47, rue Tiraqueau
85200 Fontenay-le-Comte
Tél : **02 51 51 17 57**

Permanences en mairie

1er et 3ème jeudis du mois

► Le conciliateur de justice

Jacky MOTHAIIS
06 88 94 29 42 ou
jacky.mothais@gmail.com

Permanences en mairie **1er et 3ème lundis du mois** : 14h à 17h

Uniquement sur rendez-vous

► Le centre de secours (sapeurs-pompiers)

ZA Le Désert
85240 Xanton-Chassenon

Tél : **18**

► Le centre du service national

200, avenue René Gasnier
BP 14105 - 49041 Angers Cedex

Infos Journée Défense et Citoyenneté

Tél : **02 44 01 20 50**

► L'assistance impôts service

Ce service répond à vos questions d'ordre général sur les impôts en préservant votre anonymat

Du lundi au vendredi : 8h à 22h

Le samedi : 9h à 19h

Tél : **0 810 467 687**

LES SERVICES DE SANTÉ

Médecin : Dr. Jean-Paul VIGIER - 3, rue de la Belle Etoile	02 51 52 10 95
Dentiste : Mme Patricia AIME - 5, rue de la Belle Etoile	02 51 52 18 09
Kinésithérapeute : M. et Mme LETTIER, Mme BOUE-BERNARD - 12, rue de la Belle Etoile	02 51 52 13 78
Pharmacie des Halles : Mme LE JOUBIOUX - 33, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 22
Centre de Soins Infirmiers : 16, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 96
Service d'Aide à Domicile du CCAS : 1, rue Charles Fradin	02 51 52 28 38
Service de soins à domicile pour personnes âgées AMAD Sud-Vendée : 43, Rue de Chamiraud, Fontenay-le-Comte	02 51 51 14 01
Ambulances THOMAS : 2 bis, ruelle de la Poste	02 51 52 13 88
EHPAD La Moulinotte : 15, rue du Peu	02 51 52 10 15

LES SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Groupe scolaire Jacques Charpentreau : rue St Narcisse Directrice : Mme Julie COIRIER	02 51 52 13 47
Ecole Privée Saint-Louis : 10, rue du Docteur Bon Directrice : Mme Lydie LAUNÉ	02 51 52 12 08
Collège Joliot-Curie : 47, rue Antoine Cardin Principal : M. Ludovic LELEU	02 51 52 16 73
Bibliothèque municipale : Place du Champ de Foire Responsable : Mme Evelyne SORIN	02 51 52 13 82
Restaurant scolaire municipal : rue St Narcisse Responsable et chef-cuisinier : Mme Emilie ROUET	02 51 52 16 56
Relais Petite Enfance (RPE) anciennement « Relais des Assistantes Maternelles » Communauté de communes Vendée-Sèvre-Autise	02 51 50 79 92
Micro-crèche les Pitchounes : 4 rue du Doué Service CCVSA	02 51 50 06 07
Maison Intercommunale de la Petite Enfance (MIPE) 30, rue de l'Aumônerie à Benet Service CCVSA	02 51 50 79 90
Maison Intercommunale des Loisirs 6, rue du Moulin (Parc du Vignaud) à Nieul-sur-l'Autise Service CCVSA	02 51 50 48 76

LES LOCATIONS

LES HALLES	Tarif commune	Tarif hors commune
1 journée	125 €	200 €
1 journée + lendemain	180 €	250 €
Caution		300 €
Location vin d'honneur ou sépulture	50 €	100 €
Forfait ménage		30 € / heure
Forfait chauffage		110 €
Arrhes	55 €	110 €
Exposition, vente au déballage ...		
½ journée	75 €	150 €
1 journée	125 €	240 €
2 journées	180 €	350 €
Supplément vidéoprojecteur (forfait)	20 € pour les particuliers	40 € pour les entreprises

VAISSELLE	Tarif commune	Tarif hors commune
Forfait par couvert complet (avec verres)	1 €	2 €
Forfait pour les verres seuls (120/caisse)	10 € la caisse	15 € la caisse
Forfait pour les tasses seules (56/caisse)	8 € la caisse	12 € la caisse
<i>Tout verre ou tout couvert cassé devra être remboursé selon tarif en vigueur</i>		

TABLES ET CHAISES	Tarif commune	Tarif hors commune
1 table plastique pliante*		3,50 €
1 table en bois *		-
1 lot de 8 chaises		3,50 €
<i>* Cautions 85 € (1 à 5 tables), 170 € (6 à 10 tables) et 255€ (plus de 10 tables)</i>		

Les tables des Halles ne peuvent être sorties du bâtiment qu'à titre exceptionnel et pour être utilisées dans un espace communal ou intercommunal couvert et fermé

ACCÈS AUX SALLES DE RÉUNION ET HALLES POUR ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES	Tarif commune	Tarif hors commune
Gratuité pour les assemblées générales des associations communales / réunions CUMA et Association Foncière de Saint-Hilaire-des-Loges	-	-
Tarif à la réunion pour les associations (hors AG) pour toutes les salles y compris halles + tables et chaises (caution obligatoire)	25 €	50 €
Tarif à la réunion pour les entreprises communales) toutes salles + halles + tables et chaises (caution obligatoire)	50 €	-
Forfait annuel * pour toutes les salles y compris halles (sauf 31/12) avec vaisselle et vidéoprojecteur (associations uniquement) + tables* et chaises (caution obligatoire)	120 €	-
Forfait annuel * pour les salles de réunion (Bray, Branchereau et Marot) sans les halles + tables et chaises (caution obligatoire)	65 €	-
<i>* Forfait réservé aux seules associations et entreprises communales (usage exclusivement professionnel)</i>		

Le paiement se fait lors de la réservation. Possibilité de compléter en cours d'année pour passer à l'un des deux forfaits annuels. Pas de proratisation des tarifs ou de remboursement pour non utilisation du forfait annuel

GRILLES D'EXPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Tarif par grille (1m x 2m)	5 €*
Caution (quelle que soit la quantité de grilles louées)	100 €

* gratuité pour les associations Hilairoises ainsi que pour la CCVSA

PHOTOCOPIES

Une photocopie A4 :		Une photocopie A3 :	
Recto Noir & Blanc	0,20 €	Recto Noir & Blanc	0,30 €
Recto-verso Noir & Blanc	0,25 €	Recto-verso Noir & Blanc	0,35 €
Recto Couleur	1,00 €	Recto Couleur	1,50 €
Recto-verso Couleur	1,10 €	Recto-verso Couleur	1,60 €

RESTAURANT SCOLAIRE

Enfant de moins de 7 ans	3,05 €
Enfant de 7 ans et plus	3,68 €
Tarif majoré (repas occasionnel des enfants non-inscrits au trimestre / agents de la commune et du CCAS)	4,52 €
Autres adultes extérieurs aux services municipaux	6,99 €
Stagiaires du restaurant scolaire	0,00 €
Stagiaires du CNFPT bénéficiant d'une prise en charge CNFPT	11,00 €

GARDERIE

Forfait à la journée	2,20 €
----------------------	--------

TRANSPORT SCOLAIRE

Informations sur le site www.aleop.paysdelaloire.fr

CIMETIÈRE COMMUNAL

	Pour une durée de 15 ans	Pour une durée de 30 ans
Tarif des concessions	75 €	140 €
Tarif des cavurnes (tombe individuelles) de l'espace cinéraire	90 €	150 €
Tarif des cases du columbarium	350 €	700 €
Utilisation du caveau provisoire	Du 1er au 15e jour gratuit	Du 16e au 90e jour 10€/jour

BIBLIOTHÈQUE JAMES SACRÉ

L'équipe de la bibliothèque est composée de dix bénévoles et d'une salariée. Nous profitons de ce bulletin pour remercier l'ensemble des bénévoles pour leur disponibilité et leur accueil. Merci à Mme Janette SOULET, Mme Martine DUCLAY, Mme Catherine SCHOUMER, M. Pierre-Jean FROGER, Mme Anne-Marie AUBIN, Mme Marie-France CADRA, Mme Katy CHEVALLEREAU, Mme Brigitte POUZET, Mme Claudette DUBOIS et Mme Marie-Christine LUCAS.

LES SERVICES

Grand choix de livres pour une adhésion de 12 euros par an et par famille.

Près de 300 livres sont achetés, chaque année, pour vous proposer encore plus de choix

Portage à domicile de livres pour les personnes sans moyen de locomotion, à mobilité réduite.

Nous accueillons des classes, ce qui permet aux enfants de découvrir la bibliothèque. De même des matinées sont dédiées aux plus petits (micro-crèche, R.P.E....)

PHOTOS DE ROBERT GOUGNARD & CIE

Aucune séance n'a été organisée cette année. Cependant le fonds communal continue de s'enrichir grâce aux prêts et aux recherches de personnes qui ont mesuré l'intérêt de conserver ce patrimoine et de le faire partager. Les projections vont reprendre durant l'année 2023. Ces photos sont accessibles à toute personne souhaitant les voir. Si certaines personnes n'ont pu avoir des photos familiales, de classe,... il est possible de copier, via une clé USB, des photos manquantes. Il suffit simplement de prendre rendez-vous à la bibliothèque

LES ANIMATIONS

Grâce à une vente de livres, nous avons pu participer à « la Rosette » au mois d'octobre. Cette opération sera renouvelée en 2023.



Nous avons organisé, après deux ans d'absence, le QUIZ PARTIES en partenariat avec L'OGEC-APPEL de l'école Saint-Louis. Une participation timide pour ce moment de partage et de convivialité. Nous félicitons nos gagnants (deux équipes ex-aequo) avec une mention toute particulière à l'équipe classée en troisième position (2 adultes et trois enfants). Bravo à tous.

Nous vous invitons à prendre connaissance des futures activités de la bibliothèque sur le site internet de la commune, sur le facebook de la commune, sur le panneau lumineux de la Place du champ de foire et à la bibliothèque de Saint-Hilaire-des-Loges.

DIVERS

Les locaux de la bibliothèque sont ouverts à tous ceux qui souhaitent organiser une exposition (collection, arts ou loisirs créatifs,...). Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Le Conseil Départemental offre aux nouveau-nés un beau livre « un pull pour te protéger ». Un bon de retrait est envoyé aux parents. En présentant celui-ci à la bibliothèque, nous vous remettrons ce livre.

NOUS RECHERCHONS...

Des documents, photos, ...

concernant le bourg et les villages, les commerces, les artisans, la vie locale, les fêtes de Saint-Hilaire-des-Loges. Ceux-ci seront numérisés, puis restitués. Pour tous renseignements, dépôts ou prêts, vous pouvez vous présenter à la bibliothèque aux horaires d'ouverture. Nous vous remercions, par avance, de votre coopération.

HORAIRES

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi : de 10h à 12 h et de 16 h30 à 18 h
Samedi : de 10 h à 12 h

CONTACT : Mme Evelyne SORIN

Adresse: Place du Champ de Foire

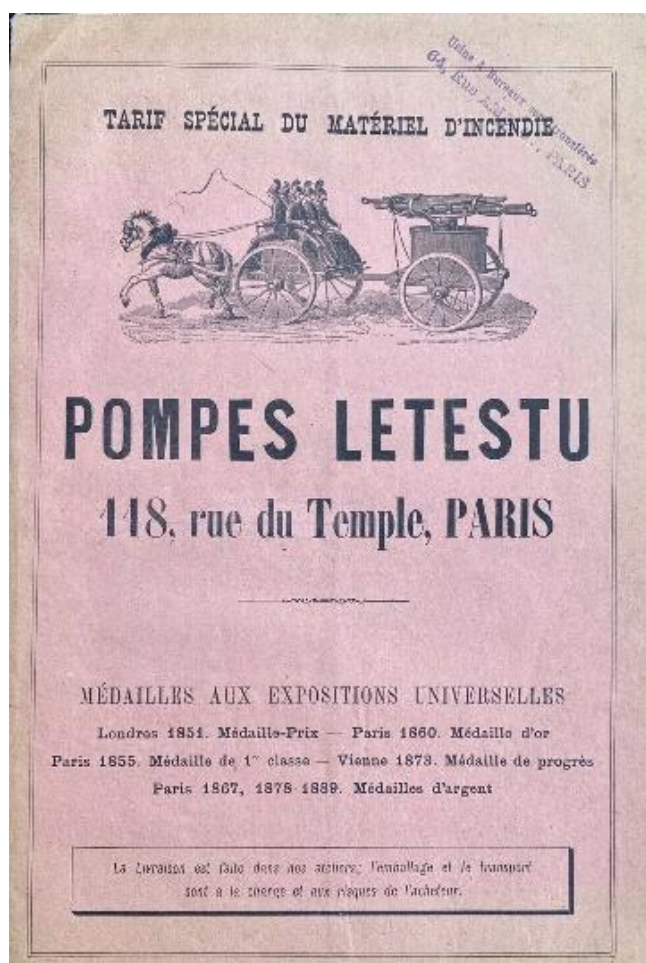
Tél: 02 51 52 13 82

mail :

bibliotheque.hilairoise@wanadoo.fr

LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-HILAIRE-DES-LOGES DE 1873 à 1925

En 1873, certains notables (C. Fradin, Dr Bon, L. Bienvenu,...) de Saint-Hilaire décident d'acheter pour la commune, qui sera en charge de son entretien, une pompe à incendie et ses accessoires. A la suite de cet achat, le Maire crée une compagnie de pompiers composée de 26 hommes sous le commandement d'un lieutenant. A la fin de l'année, une caisse de secours est constituée qui fournira aux pompiers et à leur famille, le médecin et les médicaments. Elle sera financée par des dons, des amendes, des victimes d'incendies, une cotisation de chaque pompier et des subventions de la commune. Les premières formations sont effectuées par des Pompiers de Fontenay qui sont indemnisés « pour leur peine et de leur déplacement ».



En 1876, la commune s'engage, pour 5 ans, à entretenir la compagnie (local, matériel, fournitures)

En 1882, Charles Fradin lègue 600 francs à la caisse de secours des sapeurs-pompiers.

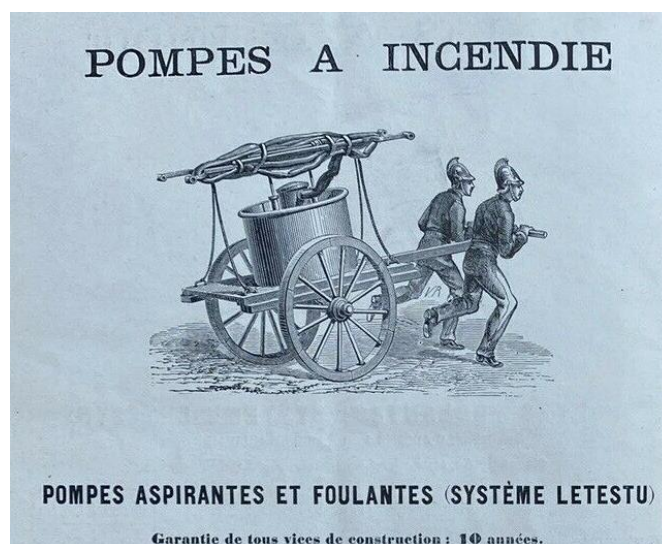
A partir de 1899, le Ministère de l'intérieur verse une subvention à la commune pour les sapeurs-pompiers.

Le 1^{er} juillet 1900 « Le Préfet invite le maire à présenter des candidats pour la nomination de sous-lieutenant à la compagnie de sapeurs-pompiers de

Saint-Hilaire-des-Loges, considérant que le fonctionnement (de la société) de la compagnie de sapeurs-pompiers laisse à désirer, est d'avis qu'il y a lieu de réorganiser le plus promptement possible et invite M. le Maire à faire les démarches nécessaires pour cette réorganisation. » Cependant la situation se dégrade. Le 2 décembre 1900, le Conseil municipal alerte : « le fonctionnement de la compagnie de sapeurs-pompiers de la commune... devient impossible par suite de la mauvaise direction et administration de la dite compagnie, des plaintes lui ayant été faites par de nombreux membres de la compagnie. Ces griefs sont les suivants :

... la subvention de la commune destinée par délibération en date du 23 novembre 1873, à fournir aux hommes de la compagnie et à leur famille, le médecin et les médicaments, a été détournée de son objet... que depuis un certain nombre de mois, les exercices qui avaient lieu le 1^{er} dimanche de chaque mois, n'existent plus et que cet état de chose est de nature à faire que la compagnie de sapeurs-pompiers ne rende pas les services qu'on est en droit d'exiger d'elle... le conseil... demande la dissolution de la compagnie des sapeurs-pompiers, pour être procédé aussitôt à la formation d'une nouvelle compagnie ».

A partir de 1901 et jusqu'à la première guerre, la commune s'emploie, à grands renforts de budgets supplémentaires à rééquiper la compagnie en matériel, en habillement et en fournitures diverses. La Guerre éclate et met à mal la compagnie. En 1921, on apprend que la compagnie n'existe plus suite à une démission collective. En 1922, le conseil décide de réorganiser ce service, en démarchant des « jeunes hommes aptes à assurer le service de la pompe ». Cependant l'action menée n'obtient pas les résultats escomptés. Ce n'est qu'en 1923, après de nombreuses négociations, dont celle de tracter la pompe à incendie avec un animal, que la compagnie de Sapeurs-Pompiers est de nouveau formée.



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) ITINÉRANT

Le rôle du RPE vis-à-vis des assistantes maternelles

Le RPE a une mission d'accompagnement des assistantes maternelles. Il leur permet de se mettre en relation avec les parents, d'échanger entre collègues, de faciliter l'accès aux diverses informations concernant les droits et devoirs liés à la profession.

Le RPE est également là pour soutenir et accompagner les assistantes maternelles dans le domaine de l'éducation. Dans ce cadre, des **matinées d'éveil sont proposées aux assistantes maternelles tous les 15 jours à St Hilaire des Loges.**

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Sylvie BEQUAIN

M.I.P.E - 30 rue de l'Aumônerie
85490 BENET

Tél : 02.51.50.79.92

mipe.ram@cc-vs-a.com

Profession d'assistante maternelle

Fruit d'une réelle vocation ou d'une reconversion professionnelle, le métier d'assistante maternelle contribue activement au bien-être et à l'éveil des enfants.

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans.



Missions d'une assistante maternelle

La professionnelle assure l'accueil, l'éveil, le développement et la sécurité des enfants durant le temps pendant lequel ils lui sont confiés.

Le plus souvent, elle accueille les enfants à son domicile ou dans une Maison d'assistants maternels (Mam) à la journée, lorsque les parents travaillent. En fin de journée, elle rend compte aux parents de la journée de leur enfant.

Les horaires de travail sont très variables, puisque déterminés en fonction des besoins des familles.

L'assistante maternelle peut organiser ses journées en fonction du **rythme des enfants**. Elle peut prévoir des activités, des sorties ou se rendre au Relais Petite Enfance.

La formation

Avant tout responsable de l'accueil d'enfants, l'assistante maternelle doit obligatoirement avoir été agréée par le Président du Conseil Départemental après avis des services de la Protection maternelle et infantile (Pmi).

À l'issue de l'obtention de l'agrément, l'assistante maternelle doit suivre une formation d'une durée de 120 heures.

C'est une salariée qui a pour hiérarchie les parents employeurs et le Conseil Départemental. Néanmoins, elle travaille toute la journée seule, en totale autonomie, comme une indépendante.



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Nous avons plusieurs assistantes maternelles sur la commune. N'hésitez pas à les contacter directement pour avoir des informations sur les places disponibles.

Cette liste d'assistantes maternelles pouvant évoluer, nous vous conseillons également de consulter l'animatrice RAM :

Sylvie BEQUAIN
M.I.P.E - 30 rue de l'Aumônerie
85490 BENET
Tél : 02.51.50.79.92
mipe.ram@cc-vs-a.com

En plus de vous donner les listes actualisées des assistantes maternelles sur la commune et aux alentours elle pourra :

- Vous informer sur les différents modes de garde possibles sur la Communauté de Communes et vous expliquer le contexte,
- Vous donner des conseils et des informations sur vos droits et devoirs de futur employeur d'une assistante maternelle,
- Vous écouter et vous proposer un accompagnement concernant l'accueil de votre enfant.



NOM Prénom	Numéro de téléphone
BELY Martine	02 51 52 25 36
BONNAUD Gaëlle	09 77 56 06 23
COUGNE Patricia	02 51 52 25 40
FOUCHY Lorie	02 44 37 57 43
GIBAUD Sabrina	02 51 52 46 63
GUEGAN Mylène	02 51 52 13 98
LARIGNON Stéphanie	06 16 50 94 24
LE CHEVILLER Marie-Lise	02 51 52 16 75
MAITRE Sylvie	02 51 50 75 98
MOREAU Marie-Laure	02 51 51 25 98
PEREIRA Maria	06 76 86 76 73

* Liste mise à jour le 29 décembre 2022
Vous pouvez également consulter le site <https://www.vendee-enfance.fr/>

MICRO-CRÈCHE « LES PITCHOUNES »



La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise propose un accueil pour les tout-petits, au sein de la Micro-Crèche « Les Pitchounes, située au 4 rue du Doué à Saint-Hilaire-des-Loges.

La Micro-Crèche a pour objet :

- d'accueillir des enfants de 2 mois ½ à 4 ans,
- d'offrir un lieu d'éveil et de socialisation,
- de répondre à un besoin d'accueil régulier ou occasionnel, que les parents exercent ou non une activité professionnelle.

La prise en charge des enfants est assurée par une équipe de professionnelles composée d'une Auxiliaire de Puériculture et d'Animatrices Petite Enfance diplômées, qui accompagnent les enfants dans les actes de la vie quotidienne, mais également dans leurs découvertes et apprentissages, par le biais d'activités et ateliers adaptés. Tout au long de l'année, l'équipe propose également des projets et sorties, permettant aux enfants de se familiariser avec le monde qui les entoure. L'équipe se forme tout au long de l'année (communication gestuelle, aménagement de l'espace...) afin d'accompagner au mieux les enfants, en fonction de leurs besoins.

La Micro-Crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Pour plus d'informations :
Micro-Crèche « Les Pitchounes »
02 51 50 06 07
mc.autise@cc-vsa.com

Pour contacter la Référente Technique, Virginie BITEAU : mc.coordination@cc-vsa.com



GRUPE SCOLAIRE JACQUES CHARPENTEAU



Horaires et jours d'ouverture

L'école accueille les élèves sur quatre jours : les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Maternelle : 8h45/11h45 – 13h30/16h30

Elémentaire : 8h45/12h15 – 14h00/16h30

Notre organisation

Cette année, la répartition des classes est la suivante :

- ▶ TPS-PS-MS : Mme ARTIS secondée par Mme POUPONNOT (ATSEM)
- ▶ GS-CP : Mmes. BOUVET et COIRIER secondées par Mme CHARPENTIER (ATSEM)*
- ▶ CE1-CE2 : Mme ROCHARD
- ▶ CM1-CM2 : Mme MENUET

Une antenne du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté (RASED) intervient également à l'école. Il se compose :

- ▶ d'un psychologue scolaire : M. BLONDEL
- ▶ d'une enseignante chargée de l'aide pédagogique : Mme BAUDOUIN-CLÉMENT

Cette année, Laurie JOUSSEAUME, service civique, accompagnera également les élèves

Bien vivre à l'école

Le nouveau projet d'école souligne davantage l'objectif de favoriser la réussite de tous les élèves en les plaçant dans les meilleures conditions pour entrer dans les apprentissages. Cela va se traduire par la mise en place de médiateurs, d'un conseil d'école des enfants, mais également, par diverses actions à l'attention des parents (mallettes, ateliers avec les enseignantes...)

Maîtriser les fondamentaux

Le nouveau projet d'école met à nouveau l'apprentissage du lire/écrire/compter en lumière.

Un travail va être mené autour de la logique, la résolution de problème ainsi que la lecture. Par exemple, les élèves pourront participer chaque jour au quart d'heure de lecture.

Les événements culturels

Les élèves assisteront à divers spectacles. Certains auront lieu à René Cassin, d'autres au théâtre municipal.

Intervenante danse

Les élèves vont pouvoir profiter de la venue d'Angéline AUGUIN, danseuse professionnelle afin de développer leur créativité, leur imaginaire autour du thème de la nature.

Intervenant Cicadelle

Le mardi, les élèves iront faire classe dehors avec Christophe OLLIVEAU, intervenant à la Cicadelle. Des ateliers permettront la transmission et l'acquisition des connaissances et des savoirs relatifs à la nature, à la nécessité de préserver la biodiversité, à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Inscriptions 2022/2023 Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée 2023, contactez-nous ! (Les inscriptions s'effectuent en mairie).



Contact :

02 51 52 13 47

ce.0850528m@ac-nantes.fr



ÉCOLE PRIVÉE SAINT-LOUIS

Les élèves de l'école privée St Louis sont répartis en 3 classes :

- une classe maternelle (TPS-PS-MS-GS), avec Lydie LAUNE (également directrice)
- une classe CP-CE1-CE2, avec Sophie BESSONNET
- une classe CM1-CM2, avec Sylvaine PAILLAT

Les élèves sont également accompagnés au quotidien par Clémence CAILLEAU-GIRARD (ASEM), Ambre AUGUIER (ASEM, en apprentissage) et Nicolas GOGENDEAU (AESH).

Une enseignante spécialisée, Christelle RAGER, intervient auprès des élèves. Nous bénéficions aussi de la présence d'une enseignante surnuméraire, Alexia BAUDRY, pendant un trimestre.

Depuis l'an dernier, les élèves profitent régulièrement de **l'École du dehors** : une demi-journée toutes les deux semaines, les élèves partent sur un terrain mis à leur disposition et y vivent les apprentissages au grand air. Bien sûr, ils profitent d'une grande sensibilisation à leur environnement (végétation, animaux, saisons, déchets...) mais ils vivent également des séances d'apprentissages de manière différente (calculs, géométrie, graphisme, conjugaison, rédaction...).



Cette année, nous avons choisi comme thème-conducteur **les Arts**. Les différents domaines artistiques seront évoqués, au travers de lectures, d'expériences, de rencontres : peintures, musique, spectacle vivant, sensibilisations au travail d'artistes, arts du cirque...

A l'école, chaque année, nous essayons de vivre concrètement **la coopération et la solidarité** : temps de jeux coopératifs entre les classes, et

actions de solidarité, comme l'an dernier avec Mécénat Chirurgie Cardiaque.



Les élèves des différentes classes participent également à différentes activités en dehors de l'école :

- visites mensuelles à la bibliothèque municipale,
- séances de prévention routière
- participation au projet «Danse juin» pour les élèves de maternelle

Notre école est une école privée catholique sous contrat avec l'État. Nous offrons aux élèves des temps d'éveil à la foi et de culture chrétienne. Nous vivons ensemble des temps forts pour célébrer les grandes fêtes du calendrier chrétien.

L'école est ouverte à tous les enfants, quelle que soit leur foi et leur pratique religieuse. D'ores et déjà, nous accueillons les enfants nés en 2020.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Vous cherchez des informations, vous vous interrogez pour la future rentrée scolaire de votre enfant ? N'hésitez pas : **les portes de l'école vous sont ouvertes, sur rendez-vous !**

Tél : 02 51 52 12 08

direction@sainthilairedesloges-saintlouis.fr

Nous tenons sincèrement à remercier l'OGEC et l'APEL, l'association des anciens de l'école Saint Louis, ainsi que la paroisse et la mairie de Saint Hilaire des Loges qui nous permettent de faire vivre les projets de l'école.

AGENDA

Portes ouvertes :

vendredi 13 janvier de 17h à 19h

RESTAURANT SCOLAIRE

1. Le service des repas a repris sa configuration comme avant la crise du Covid (tables rondes, mélange de classes)

2 services :

- **Le 1^{er} à 11 h 55** : Ecole Saint-Louis et maternelle du groupe scolaire Jacques Charpentreau : 85 enfants
 - En cas de Covid, les enfants de la maternelle J. Charpentreau pourront déjeuner dans une salle à part avec entrée et sortie différentes pour éviter le croisement des écoles
- **Le 2^{ème} à 12 h 40** : les classes élémentaires du groupe scolaire : 77 élèves

Cependant le service à l'assiette a été conservé. Chaque classe est encadrée par un agent de service.

2. La commune est éligible à la demande d'aide pour la revitalisation des cantines scolaires et a obtenu une subvention de 15 747 € ce qui a permis de renouveler du matériel et d'aménager des placards plus fonctionnels dans la cuisine



3. La grille des mesures disciplinaires mises en place au 1^{er} décembre 2021 pour les deux écoles est toujours en vigueur pour l'année 2022/2023.

Cette grille permet aux enfants de visualiser les fautes/erreurs commises. Toutes les familles utilisatrices de ce service ainsi que les écoles en sont avisées.

Le compteur de ces mesures n'est pas mis à zéro aux « petites » vacances. Il le sera lors de la prochaine rentrée 2023/2024.

DISCIPLINE



Visite du Père-Noël au Restaurant Scolaire !



Décorations et repas amélioré !



4. Depuis le 1^{er} octobre, Emilie ROUET remplace Nicolas VINCENT. L'ancien « cuisinier » étant parti vers de nouveaux horizons

Auparavant, Emilie travaillait à l'école du champ du bois à Benet. Le poste qu'elle prend à Saint-Hilaire-des-Loges est dans la continuité de ce qu'elle a fait lors de sa précédente expérience. Gestion de l'équipe, travail avec les mêmes fournisseurs... Donc pas de grand changement pour elle ou pour les élèves, qui apprécient les plats qu'elle prépare !

Nous lui souhaitons la bienvenue !

GARDERIE

Matin : 7 h 15 à 8 h 30

Soir : 16 h 30 à 18 h 45

La garderie a retrouvé son organisation d'avant Covid

Cependant, chaque enfant continue à apporter son goûter.

Les enfants qui le désirent, peuvent commencer à faire leur travail du soir. Un espace tranquille leur est proposé.

La grille des mesures disciplinaires est également en vigueur au sein de la garderie aux mêmes conditions qu'au restaurant scolaire

COLLÈGE FRÉDÉRIC ET IRÈNE JOLIOT-CURIE

Les Chiffres

- 220 élèves
- 9 classes
- 40 personnes œuvrant quotidiennement aux apprentissages et au bien être des élèves

Une restauration scolaire de qualité

250 repas élaborés quotidiennement à partir de produits locaux, en privilégiant le bio et le local.

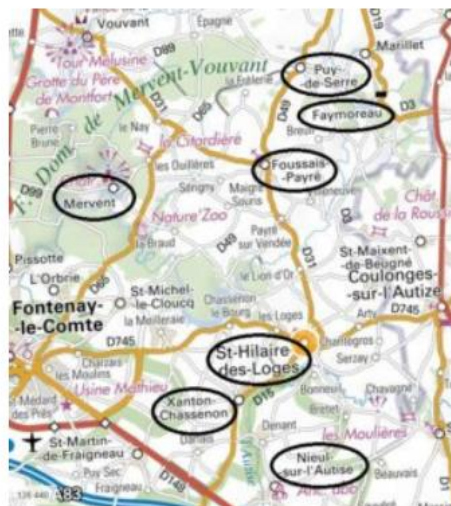
Une offre de formation riche

Le collège propose, outre les enseignements obligatoires deux options en plus de la LV2.

- Langue et Culture Ancienne latin
- Langue et Culture Européenne espagnol



Les communes du secteur du collège



- Faymoreau
- Fousais-Payré
- Mervent
- Nieuil sur L'Autize
- Puy de Serre
- Saint Hilaire des Loges
- Xanton-Chassenon

<https://joliot-curie.vendee-lyco.fr/>

CALENDRIER 2023

Mardi 10 janvier	Rencontre des Lycées de secteur (pour les élèves de 4 ^{ème} et 3 ^{ème}) à 18h15 au gymnase
Vendredi 10 février	Journée d'orientation -Venue de l'Orientibus
Vendredi 3 mars	Portes ouvertes 17h30 – 20h30



CONTACT

Collège F.Et I.Joliot-Curie
47 rue Antoine Cardin
85240 Saint-Hilaire-des-Loges
ce.0851195m@ac-nantes.fr
Tél secrétariat : 02 51 52 16 73
Tél Vie Scolaire : 02 51 52 78 88
Tél Gestion : 02 51 52 78 89



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une structure de proximité qui met en œuvre les solidarités d'aides sociales au profit des Hilairois.

Le CCAS est doté d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) qui s'adresse aux plus de 65 ans et aux personnes adultes en situation de handicap.

Ce service permet de maintenir une autonomie et un maintien à domicile car il apporte une aide à la toilette, au lever et au coucher, permet l'entretien du cadre de vie et contribue à l'élaboration des repas. Le passage régulier des aides à domicile rompt l'isolement, apporte une écoute et une bienveillance aux bénéficiaires.

Le CCAS intervient au tarif délibéré de 22.50 € par heure avec une facturation mensuelle. Les caisses de retraite et le Département aident au financement des interventions. Un support aux démarches administratives vous est proposé par Mme LARGETEAU Camille, secrétaire du service.



Le CCAS via « Le Kiosque » de Benet gère le transport solidaire qui met en relation des chauffeurs bénévoles et des personnes ne conduisant pas ou plus. Moyennant une adhésion de 10 € par an et une indemnité kilométrique versée au chauffeur, le bénéficiaire peut profiter dans un rayon maximum de 20 km de transports occasionnels.

En collaboration avec l'association « Accueil, Partage et Solidarité » (APS), le CCAS enregistre les dossiers de la Banque Alimentaire avant leur étude en commission.

Les bailleurs sociaux, Vendée Habitat et Vendée Logement, confient les dossiers d'inscription au secrétariat du CCAS. Ces organismes étudient en commission l'attribution des logements.

Cette année le CCAS a mis en place différentes actions :

- Toujours en lien avec des animateurs du Kiosque, des ateliers numériques ont eu lieu 2 fois par mois pour aider à se familiariser avec l'informatique.
- Les 1ers jeudis de chaque mois en après-midi, il est proposé une aide gratuite aux demandes administratives dématérialisées avec Angélique

(animatrice au Kiosque et de France-Service) sur rendez-vous (contact 06.42.88.71.60, ne pas hésiter à laisser un message)



Pâques a été l'occasion de distribuer, lors de visites à nos aînés de 75 ans et plus, une délicieuse brioche.

Le 5 octobre dernier, au cours d'un après-midi récréatif aux Halles dans le cadre de la semaine bleue, les applaudissements chaleureux et les sourires ont encouragé la chorale de l'Orbrie et la démonstration de Twirling.



A VOS AGENDAS

- Au printemps, en collaboration avec la Fédération Nationale de la Mutualité Française, une action « En route vers la retraite », à destination des futurs et jeunes retraités (entre 55 et 65 ans), sera proposée sous forme d'ateliers sur notre commune. Ils auront lieu les matinées du 3, 10 et 17 mars 2023.
- Le mercredi 20 septembre en après-midi, nous reprendrons notre traditionnel goûter des aînés.



CONTACT pour tous renseignements :
LARGETEAU Camille
02 51 52 28 38
ccas.st-hilaire-des-loges@wanadoo.fr

EHPAD - Résidence La Moulinotte

De nos jours, le maintien à domicile et la crise sanitaire ralentissent l'entrée en EHPAD. Au 26 octobre 2022, l'établissement compte 60 femmes et 27 hommes. La moyenne d'âge chez les femmes est de 87 ans, chez les hommes 85 ans.

Association des résidents

Aucune manifestation n'a pu être réalisée depuis 2 ans, l'amicale est en pleine restructuration. Elle a cependant participé au marché de Noël, le 26 novembre 2022.



Cette année, suite à l'organisation de la Semaine Bleue, nous avons pu organiser avec le CCAS de Saint-Hilaire-des-Loges, que nous remercions au passage, une activité aux Halles : une chorale Cant'Orbrie et une démonstration de twirling, ce qui a fort plu à nos résidents



Contact EHPAD Résidence La Moulinotte,
5 Rue du Peu, 85240 Saint-Hilaire-des-Loges
accueil@ehpadlamoulinotte.fr
Tél : 02 51 52 10 15
Présidente de l'association des résidents :
Mme Claude GRELARD



Cette résidence regroupe un EHPAD de 93 places et une Résidence Autonomie de 5 lits.
Tarifs journaliers (contacter l'EHPAD pour les tarifs actualisés) :
T1 et T1 bis : 49,75 €
T1 bis (couple) : 39,8 € x 2 = 76,60€
Talon modérateur : 5,80 € - Le talon modérateur reste à la charge de tous les résidents quel que soit le GIR (niveau de dépendance)
Soit un total pour :
T1 ou T1 BIS + Dépendance : 55,55 €

ASSAD – Association de Soins à domicile – Centre de soins infirmiers

L'année 2022 a vu la continuité des soins infirmiers se poursuivre sur l'ensemble des communes rattachées à l'association qui gère deux sites (Saint-Hilaire-des-Loges et Doix-les-Fontaines). Le mois de Juin 2022 a été marqué par l'embauche de Mme MEILLEUR Océane qui a rejoint l'équipe de Doix-les-Fontaines pour remplacer Mme DELROEUX Manon et l'embauche de Mme SIMONET Marine qui a rejoint l'équipe de Saint-Hilaire-des-Loges. Le reste de l'année a été rythmé par les annonces et les mesures sanitaires, mais surtout, la très grande difficulté de recrutement de personnel soignant, ce qui a poussé les équipes à un investissement professionnel conséquent, durant de longs et nombreux mois, n'étant plus qu'à 65 % de l'effectif total.

Plus que jamais, les infirmières interviennent tous les jours à domicile, pour favoriser l'accès aux soins sur prescription pour tous (injections, prises de sang, chimiothérapie, insuline, vaccination anti-grippale) en partenariat avec l'Hospitalisation à Domicile (HAD) et l'ADAMAD (service d'aide-soignant à domicile pour les personnes dépendantes), permettant de maximiser le maintien à domicile, dans les meilleures conditions.



De gauche à droite : ROUX Margaux (IDE coordinatrice), PINAUD Prisca, SIMONET Marine.
 Absentes : LAFONTAINE Laura (IDE) et BRODEAU Isabelle (secrétaire)

Les soins infirmiers peuvent être assurés dans nos locaux à Saint-Hilaire-des-Loges ou à Doix-les-Fontaines sur rendez-vous. Ils peuvent être également assurés à domicile selon la prescription médicale, sur nos communes

d'interventions : Saint-Hilaire-des-Loges, Rives-d'Autise (Nieul-sur-l'Autise) , Xanton-Chassenon, Saint-Michel-le-Cloucq, Saint-Martin-de-Fraigneau, Doix-les-Fontaines, Les-Vélluire-sur-Vendée, Auchay-sur-Vendée (Chaix), Montreuil, Vix.

L'ASSAD est adhérente à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Vendée (CPTS) dans le projet de la création de maisons de santé sur le territoire. Elle travaille en collaboration depuis 2020 avec la communauté de communes Vendée-Sèvre-Autise, Pays de Fontenay-Vendée, ainsi qu'avec tous les acteurs de la santé du territoire (Professionnels paramédicaux et médicaux).

Le bureau de Saint-Hilaire-des-Loges est ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 15h15 et assure la permanence téléphonique du Centre de Doix les Fontaines. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 52 10 96 pour le Centre de Saint-Hilaire-des-Loges, et au 02 51 51 82 86 pour le Centre de Doix-les-Fontaines. En dehors des heures d'ouverture, un répondeur est à votre disposition pour prendre vos messages.

Notre Conseil d'administration est ouvert à tous et toutes. Des bénévoles aux idées nouvelles sont les bienvenus.

La Présidente Mme Yolande BONNAUD

Votre Commune est représentée par 2 Administrateurs

Mme Yolande BONNAUD (Présidente)

Mme Mado DURAND

Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à nous rejoindre (environ 3 à 4 réunions par an)

CONTACT ASSAD CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

➤ **Saint-Hilaire-des-Loges**

16, rue Léon Bienvenu 02 51 52 10 96

➤ **Doix-les-Fontaines**

4, rue de la Poste 02 51 51 82 86



LES SAPEURS-POMPIERS

Le centre d'incendie et de secours de la Vallée de l'Autize est composé de 21 Hommes et 10 femmes sapeurs-pompiers volontaires.



Le trinôme de commandement vient de changer mais les objectifs restent les mêmes : avoir un effectif suffisant et formé pour intervenir sur les différentes missions qui nous sont confiées.

Vous avez entre 18 et 55 ans, une activité qui vous libère du temps (temps complet, mi-temps, partiel, poste de nuit, saisonnier...), vous voulez vous sentir utile, rejoindre une équipe motivée, protéger et aider votre commune alors contactez-nous !



Chef de centre	
Adjudant DELLE VEDOVE Fabrice	06 19 60 70 39
Adjoints	
Adjudant-chef BRISSEAU Sébastien	06 25 70 39 71
Caporal BURCELOT Émilie	06 89 53 74 44



CENTRE SOCIOCULTUREL « Le Kiosque »

Après la période estivale, le Centre Socioculturel « le Kiosque » est heureux de vous présenter sa nouvelle équipe au complet qui se plie en quatre pour vous permettre de réaliser vos projets, vos démarches, répondre à vos besoins en termes de loisirs, d'activités, de culture, mais aussi pour alléger votre quotidien et vous accompagner vers une nouvelle façon de consommer...plus écologique en évitant de jeter et en favorisant le réemploi !

Fort de son label « fabrique de territoires », le kiosque, reconnu tiers Lieu, continue son petit bonhomme de chemin en essaimant son expérience autour de lui... c'est comme cela, que votre commune est maintenant dotée d'un Repair'café, en prenant exemple et avec le soutien et l'accompagnement de notre référente tiers lieu, Nathalie Moreau.

Vous allez maintenant pouvoir louer ou emprunter du matériel pour vos travaux (perceuses, ponceuses, aspirateur de chantier, différentes scies, petits outillages...) au sein de la Bricothèque qui se situe 1 rue de la cure, à Benet. L'inauguration de cet espace a eu lieu le 24 septembre, il est maintenant possible d'utiliser ce service...alors n'hésitez plus !



Vous allez aussi pouvoir vous initier à l'imprimante 3D, à la brodeuse numérique, la découpe vinyle, à la couture, et à la programmation avec les robots grâce à notre espace Fablab qui est ouvert tous les jours aux horaires d'ouverture du Kiosque, si vous êtes autonome pour ces utilisations. Si vous avez besoin d'être accompagné, nous vous conseillons de venir les lundis et mercredis

de 16h30 à 18h30 et /ou sur rendez-vous, avec Laure Gadé



Le numérique toujours, est d'actualité dans votre commune, avec la présence d'Angélique Ribreau sur rendez-vous le 1er jeudi du mois, l'après-midi, pour vous accompagner dans vos démarches en ligne, mais aussi les mardis pour des ateliers informatiques dans une salle mise à disposition par votre mairie.

Vous pouvez encore pour quelques mois retrouver So Fripes (notre dépôt vente de vêtements et accessoires hommes, femmes, enfants) aux horaires d'ouverture du Kiosque avant son grand déménagement au 1 rue de la cure...

Les jeunes du territoire sont aussi à l'honneur grâce au travail de l'animateur, Aurélien Vasquez Suarez qui travaille avec eux en fonction de leurs besoins et attentes, mais aussi à la demande de la municipalité, des collègues...

Quant aux familles, venez rencontrer Mylène Devienne, nouvelle référente famille en poste depuis le 1^{er} septembre ! En plus des programmations des vacances, elle vous propose une nouvelle activité à faire avec vos petits âgés de 18 mois à 5 ans : Baby gym, mais aussi est à l'écoute de vos envies, besoins et attentes., et se met à votre disposition pour échanger et mettre en place de nouveaux projets, de nouvelles actions.

C'est donc une équipe motivée, dynamique et à votre écoute que vous pouvez rencontrer dans nos nouveaux locaux rénovés et relookés au 13 rue de la cure à Benet.

Pour suivre notre actualité et nous joindre :

<https://lekiosque.centres-sociaux.fr>

facebook : CSC Le kiosque

kiosque85@gmail.com 02 51 87 37 76

LE NID DES AIDANTS

Une aide aux aidants sur votre commune

11 millions... c'est le nombre d'aidants en France. Derrière ce terme, on définit : « toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie pour tout ou une partie des actes de vie quotidienne ».

Un aidant peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique.

Fort de ce constat, des dispositifs financés par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), sont mis en place afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir.

La Plateforme d'Accompagnement et de Répit « le Nid des Aidants 85 » est un service public et gratuit disponible dans votre commune.

NOS MISSIONS

- Informer,
- Proposer un accompagnement psychologique,
- Animer des ateliers collectifs (gym douce, sophrologie, socio-esthétique...) afin de se ressourcer et être au mieux pour prendre soin de son proche,
- Former afin de mieux comprendre la pathologie de son proche.



POUR QUI ?

Les proches aidants (conjoints, enfants, voisins...) vivant au **domicile** au côté d'une personne atteinte **d'une maladie neurodégénérative** (type Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) ou en **perte d'autonomie**.

Afin d'accéder au dispositif, un rendez-vous individualisé vous sera proposé afin d'échanger ensemble.

CONTACT

06 08 34 71 01

pfr.sudvendee@lna-sante.com



Atelier d'arthérapie

MISSION LOCALE SUD VENDEE



JEUNES 16 – 25 ans

...UN MÉTIER QUI PLAÎT

Les Missions locales accompagnent les jeunes vers l'emploi. Comment ?

- Découvrir des métiers
- Repérer des offres d'emploi
- Proposer des candidatures ciblées aux employeurs
- Apporter des conseils sur les différents contrats

...UNE FORMATION POUR Y ARRIVER

Le meilleur moyen de trouver un emploi, c'est d'être bien formé. En poussant la porte de la Mission Locale, les jeunes trouvent :

- Des idées pour l'orientation professionnelle
- Un conseiller pour aider à financer

...DES SOLUTIONS POUR LA VIE

Les Missions Locales accompagnent bien au-delà de l'emploi sur des thématiques diverses :

- Logement
- Santé
- Transport
- Coup de pouce financier

Pour plus d'informations :

Tél : 02 51 51 17 57

contact@mlsv.fr

47 Rue André Tiraqueau
85200 Fontenay Le Comte



Allo écoute parents



Ecoute parents
Être parent, accompagner l'enfant dans la réalité d'aujourd'hui

Allo Écoute Parents

02 51 06 31 44

LUNDI 11H30-13H30
MERCREDI 9H30-11H30
VENDREDI 14H-16H

Des professionnels à votre écoute pour **échanger, comprendre, se rassurer, orienter...**

“Depuis que notre bébé est né...”
Ma fille en 4ème veut aller en discothèque...
Mon petit garçon pique une colère dès que je dis non...
Mes enfants se chamaillent sans arrêt...
Je ne reconnais plus mon fils de 14 ans...
Ce départ de la maison qui m'inquiète...
Ma fille de 8 ans veut déjà être une ado...”

Avec le soutien de :
Saint Laurent sur Sèvre - Bournezeau - Bourneau - Saint Malo du bois - Les Brouzils - Le Fenouiller - Saint Martin des Noyers - Saint Fulgent - Vouvant - Sainte Pexine - Saint Paul Mont Penit - Les Epesses - Thorigny - Rochetrejeux - Sigournais - Apremont - La Boissière des Landes - La Chaize le Vicomte - L'Herbergement - Noirmoutier

LE DÉPARTEMENT VENDÉE
ALLOUATIONS FAMILIALES
Caf de la Vendée
les Sables d'Olonne AGGLOMÉRATION
La Roche-sur-Yon Agglomération Le Sable Vendéen

Portage de repas à domicile

L'EHPAD Résidence Aliénor D'aquitaine à Nieul-Sur-L'Autise gère une cuisine centrale et propose aux personnes âgées sur le secteur de la communauté de communes Vendée-Sèvres-Autise un service de portage de repas à domicile.

Une bonne solution pour bénéficier de repas équilibrés !

- ▶ les repas sont livrés 2 fois par semaine au prix de 9,52 € (tout compris, tarif 2022 en cours de révision)
- ▶ le service tient compte de vos besoins : régime sans sel/sans sucre, haché, nombre de repas par semaine, goût et préférences...



MENU

Potage et Entrée

Plat de résistance avec légumes ou féculents

Fromage

Dessert

Contact :

EHPAD Résidence Aliénor D'aquitaine – CIAS Vendée Sèvre Autise

6 rue des Baraudières BP 6 - Nieul-Sur-L'Autise 85240 - Rives-d'Autises

Tél : 02 51 52 48 48

comptable.alienor@ciasvendeeesevreautise.fr

Urbanisme



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE

ADAPTER

AGRANDIR

SURELEVER

REHABILITER

DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecte - Vendredi architecture et urbanisme (recto photo haute)
Architecte - TICA architectes & urbanistes (recto photo basse)
Architecte - Atelier l'île Architecture (verso)
Photographe - François DANTART

Etat-civil arrêté à la date du 31 décembre 2022

Note : Connaissance des décès uniquement lorsque la personne est domiciliée ou inhumée sur la commune

Naissances et mariages publiés uniquement si le formulaire d'autorisation de publication est retourné complété

Naissances

MARTIN Malo	Le 10 mars 2022	MACAUD William	Le 12 avril 2022
BOUANCHEAU Augustin	Le 13 mars 2022	CAVALIER Calie	Le 27 juin 2022
GARNIER Eden	Le 25 mars 2022	CHATAIGNER Clarisse	Le 20 juillet 2022
SAUZE Diego	Le 04 avril 2022	BRETAGNE Roxane	Le 28 août 2022
PONTDEMÉ Judith	Le 04 avril 2022		

Mariages

LESGARDS Sylvie et BERTHET Gilles	Le 14 mai 2022
MBUINCHEU Georgette et GAUTIER Philippe	Le 28 mai 2022
BARBEAU Cindy et CLAVURIER Alexis	Le 04 juin 2022
MORIN Emilie et LEFEBVRE Thibault	Le 09 juillet 2022
LESUEUR Isabelle et DRANGUET Cyril	Le 16 juillet 2022
BOUSSARD Leslie et SEYCHELLES Cédric	Le 06 août 2022
METAY Elodie et RAULT Stéphane	Le 1 ^{er} octobre 2022

Décès †

WAUQUIER Jean-Louis	12 janv.	PERENNEZ veuve POUZET Yvonne	19 juil.
LARGEAU Veuve ROUET Odette	05 fév.	FALLOURD Claude	23 juil.
BALLÈVRE épouse DOSS Marie-Christine	11 fév.	POUPONNOT Jean-Louis	10 août
FORTIN veuve MORISSON Alice	18 fév.	BISSON Clovis	15 août
RAVARD veuve MASSÉ Nelly	28 fév.	LUCAS Antoine-Marie	18 août
ÇABALE veuve FAVREAU Marianne	11 mars	LIJOUR Marie	23 août
DAGE André	24 mars	TALON Auguste	06 sept.
DUGAST Romain	31 mars	MARTIN Claude	13 sept.
AILLEAUME veuve VAQUÉ Charline	01 avril	GERMAIN épouse ROYER Marie	21 sept.
RAGOT épouse GRELIER Monique	04 avril	DOSS Philippe	24 sept.
BEAUNÉ veuve BOCHE Yvette	05 avril	HÉLIS Veuve LE ROSSIGNOL Monique	29 sept.
ARNAULT veuve PELLERIN Solange	15 avril	BON veuve BAUDOUIN Suzanne	01 oct.
AIMÉ épouse LIMOUSIN Francette	20 avril	ROYER Marcel	03 oct.
BAUDRY veuve FORGEAU Huguette	23 avril	BOUCHER Jean-Louis	20 oct.
MOREAU veuve GRIMAUD Odette	28 avril	TALON veuve VENEAU Marie	28 oct.
BOUQUET veuve DIEUMEGARD Marie	22 mai	VAUVERT Quentin	09 nov.
DUPONT Georges	29 mai	BÂTY Guy	21 nov.
TURPEAU veuve LARRIGNON Yvette	19 juin	GUINAUDEAU Lucienne	02 déc.
GALLARD veuve DUJOUR Monique	19 juin	FERRET veuve TAPIN Madeleine	07 déc.
AUBIN Keman	29 juin	CHAIGNEAU veuve POUPEAU Thérèse	15 déc.
ARNAUD Robert	30 juin	OUVREARD Veuve KTORZA Josseline	16 déc.
BLANCHARD épouse CARON Jeannette	08 juil.	HALLEY veuve PÉROCHON Monique	22 déc.
GUILLEMOTEAU René	10 juil.		

HÉBERGEMENTS

CHAMBRES D'HÔTES ET MEUBLÉS



Type	Capacité (nb. de personnes)	Nom	Label	Téléphone	e-mail
Chambres d'hôtes	9	CHAMBRES D'HÔTES LE TILLEUL	Gîtes de France 3 épis	06 19 31 83 60	letilleul85240@orange.fr
Meublé	6	CHATEAU LE RETAIL	Meublé de Tourisme 4 étoiles	-	pauline@chateauleretail.com
Meublé	3	CHEZ PATOU	Super hôte Airbnb	02 51 52 25 40	
Meublé	8	LA BIOCHÈRE	Super hôte Airbnb	-	patrick.giron@ewetel.net
Meublé	12	LA MAISON JAUNE	Meublé de Tourisme 3 étoiles	02 51 52 19 28	potet.france@wanadoo.fr
Meublé	5	LE FOURNIL	Clévacances 3 épis	06 76 72 59 40	claud.bailly0312@orange.fr
Meublé	3	LE LAVOIR	Gîtes de France - meublé de tourisme 3 épis - 3 étoiles	06 13 99 04 83 09 52 33 16 40	gite.auger@free.fr
Meublé	6	LE VIVIER DES LOGES LA ROSERAIE	Gîtes de France 3 épis	06 66 98 74 14	natacha.ferrari75@gmail.com
Meublé	2	LE VIVIER DES LOGES L'OLIVERAIE	Gîtes de France 3 épis	06 66 98 74 14	natacha.ferrari75@gmail.com
Chambres d'hôtes	2	L'ESCAPEDE	Meublé de tourisme 3 étoiles	06 13 99 04 83 09 52 33 16 40	gite.auger@free.fr



ANNUAIRE DES ENTREPRISES

SANTE

AIME Patricia	Dentiste	5, rue de la Belle Etoile	02 51 52 18 09
AMBULANCES THOMAS	Ambulances, taxi	2 bis, ruelle de la Poste	02 51 52 13 88
CENTRE de SOINS INFIRMIERS	Infirmiers	16, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 96
LETTIER & BOUE-BERNARD	Kinésithérapeutes	12, rue de la Belle Etoile	02 51 52 13 78
PHARMACIE DES HALLES	Pharmacie	33, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 22
VIGIER Jean-Paul	Médecin généraliste	3, rue de la Belle Etoile	02 51 52 10 95

ARTISANS, ENTREPRISES DU BATIMENT

AUTOMATIC	Portails automatiques	9, rue de la Chapelle, Bretet	02 51 52 17 28
BAPTISTE CONSTRUCTION	Maçonnerie	2, rue de la Bonnette	02 51 53 08 95
CRESENVILLE Sonia	Tailleur, graveur sur pierre	5, rue de la Chapelle, Beauregard	02 51 52 23 16
DARDENNES	Peinture, revêtements sol et murs...	4 rue Charles Fradin	06 52 50 30 57
DECOSUD KOLOR	Peinture et décoration	1, la Vieille Vergne	06 68 62 25 30
FAUTEUILS ET PLUMES	Tapiserie d'ameublement et réparation de mobilier	4, impasse de Chantegros	06 46 19 82 75
JACKY SERVICES	Services multiples	8, La Groix	06 12 07 50 21
JIMMY PLOMBOLOGUE	Plombier-chauffagiste, électricien, énergies renouvelables	8 impasse de la Comptrie	06 24 03 73 89
L'AGE DE PIERRE	Tailleur de pierres	10, rue de l'Ecole, La Doit	06 09 62 59 79
LE K DE MANUE	Couture, retouches		06 14 44 69 97
LEGERON Jean-Michel	Electricien	14, rue de l'Ecole, La Doit	02 51 52 11 13
LOUAULT Denis	Elagueur	La Vieille Chèvre, 2 Lessert	06 87 50 34 39
MARCARTY MENUISERIE	Menuiserie	14, route de Coulonges	06 86 89 31 95
MARTIN ANSTEE	Maçonnerie	4, chemin de la Vierge	
MENUISERIE GRELLIER	Menuiserie	1, impasse de la Bonnette	02 51 52 17 02
R.C.M.	Construction métallique	4, rue de la Bonnette	02 51 52 23 18
SEAC GUIRAUD	Produits en béton	La Bonnette	05 34 40 90 00
TB CHARPENTE	Charpente, construction bois	17, chemin de la Gruzelette	06 31 21 68 22

GARAGES, VEHICULES

FRANSSEN loisirs	Remorques et camping-cars	ZA Le Fief aux Moines	02 51 52 26 57
GARAGE DE L'OCTROI	Garage auto	99, rue de l'Octroi	02 51 52 16 11
MOTOCULTURE DES LOGES	Motoculture de plaisance, voitures sans permis	4, rue des Vignes Franches	02 51 87 23 81

ADMINISTRATIF : BANQUES, ASSURANCES, NOTAIRE, CARTOGAPHE

CREDIT AGRICOLE	Banque	15, place du Champ de Foire	02 28 97 55 84
CREDIT MUTUEL	Banque	4, rue du Docteur Bon	02 51 52 16 18
DE BRUN	Cartographe	13, rue du Puits, La Prouillère	02 51 52 25 38
MUTUELLE DE POITIERS	Assurances	7, place du Champ de Foire	02 51 52 12 41
PROT Charlie	Notaire	72, rue St Etienne des Loges	02 51 52 16 66

COMMERCES ALIMENTAIRE, VENTE DIRECTE, RESTAURATION, BAR

LE SAINT HILAIRE	Café, bar	1, rue Léon Bienvenu	09 67 20 93 69
BOULANGERIE MARIE ET VIVIEN	Boulangier pâtissier	3, place du Champ de Foire	02 51 52 18 57
CAQUINEAU Serge	Charcutier Traiteur	6, place du Champ de Foire	02 51 52 10 29
EARL CHAIGNEAU-DAVY	Vente directe de viande à la ferme	31, rue de l'Ancien Bourg	02 28 13 98 37
EARL LA METAIRIE	Apiculteur - vente de miel	3, impasse de l'Autise, Chavagné	03 13 02 60 57
EARL LE PRÉ AUX CHÈVRES	Vente directe distributeur lait cru de vache	Carrefour du Lion d'Or	06 12 28 25 40
FOOD TRUCK DÉLICES	Burgers à emporter (les mardis semaines paires de 18h30 à 20h30)	Place du Champ de Foire	07 88 31 57 90
FOOD TRUCK KER GALETEZEN	Crêpes et galettes à emporter (les vendredis semaines paires de 11h30 à 14H)	Place du champ de foire	07 85 56 41 59
GAEC FRANCHAUVE	Vente directe de viande à la ferme	Franchauvet	05 49 06 21 17
MOLLIENS Maritchu	Rôtisserie (sur le marché le vendredi matin)	Place du champ de foire	06 32 54 21 93
LE PETIT TAUGONNAIS	Fromager bio (sur le marché le vendredi matin)	Place du champ de foire	09 84 27 80 67
LES VERGERS GAZEAU	Fruits et légumes	2, Inzais	02 51 30 53 76
VEILLAT Anthony et Lydie	Fruits et légumes (sur le marché le vendredi matin)	2, rue des Hauts de Chavagné	06 45 15 08 60
VIVAL	Supérette, relais pressing	11, place du Champ de Foire	02 51 50 56 50

ESTHÉTIQUE, SOINS, BIEN-ÊTRE

LE HOME 5	Salon de coiffure mixte - Barbier	5, rue Léon Bienvenu	02 51 52 28 85
BRANCHU Fabrice	Psychothérapeute	20, rue Léon Bienvenu	06 19 35 62 61
LD COIFF'	Salon de coiffure mixte	1, rue de la Belle Etoile	02 51 52 12 52
LES BIJOUX DE ZAZA	Bijoux, Massages, Aromathérapie, Reiki	1, rue du Ruisseau, La Couture	06 13 58 94 48
LOOK BEAUTE	Institut de Beauté	3, rue Léon Bienvenu	02 51 69 55 32

LOISIRS, ARTISTES, ÉVÉNEMENTIEL

BOIS ET CIE	Fabricant d'objets en bois	1 Imp. du Petit Bois	02 51 52 13 97
GUERINEAU CHRISTELLE	Artiste Peintre	Le Préau, Place du Champ de Foire	06 32 70 48 04
L'ÉCOLE DU CHEVAL	Centre équestre	4, rue des Muriers, Serzais	02 51 52 13 71
MUSICSTAR	Animation & événementiel	6, rue de l'École, la Doit	06 04 02 36 79
VIRGIN'ARTS	Photographe, infographiste	91, rue de l'Octroi	06 86 78 51 45

AUTRES COMMERCES

CHATTERIE DE COUGOU COON	Elevage de chats Maine Coon	9, rue de la Battonnière, Cougou	06 26 45 84 38
LE CASTEL	Tabac-Presse	19, place du Champ de Foire	09 81 79 89 82
LE JARDIN DES LOGES	Fleuriste	2, rue de l'Octroi	02 51 52 26 85
LES JARDINS D'AVRIL	Production horticole	4, chemin de Cougoulette	06 82 19 54 47

CALENDRIER 2023 DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

JANVIER

Ven. 20	Municipalité	Vœux du Maire
Sam. 21	Riverains Autise	Assemblée générale 10h
Jeu. 26	AFN	Assemblée Générale + repas
Sam. 28	Bibliothèque	10h Spectacle gratuit
Sam. 28 Dim. 29	Twirling	Championnat départemental

FEVRIER

Sam. 4	USAV	Choucroute (Mervent)
Mar. 10	Collège	Orientibus
Sam. 18	Municipalité	Repair'café + atelier fabrication de film alimentaire et éponges
Dim. 26	Fa Si L'accordéon	Concert (St-Hilaire-des-Loges)

MARS

Ven. 3	Municipalité	Atelier « en route pour la retraite »
Ven. 3	Collège	Portes Ouvertes
Sam. 4	Municipalité	Rencontre de village La Groix et alentours
Sam. 4	Fest'Hilaire	Assemblée générale
Ven. 10	Municipalité	Atelier « en route pour la retraite »
Sam. 11	Ecole Publique	Portes Ouvertes
Sam. 11	Riverains Autise	Ouverture truite
Ven. 17	Municipalité	Atelier « en route pour la retraite »
Ven. 17	OGEC St-Louis	Vente de pizzas

AVRIL

Sam. 1	Municipalité	Rencontre de village Les Loges
Dim. 2	Fest'Hilaire	Les foulées hilairoises
Lun. 10	USAV	Tournoi de Pâques U11-U13
Sam. 15	Municipalité	Repair'café
Dim. 16	Fest'Hilaire	Véhicules anciens

MAI

Dim. 7	Sabots d'Hilaire	Randonnée du Muguet (Mervent-Vouvant)
Dim. 7	Fest'Hilaire	Fête du village - la Pompe
Lun. 8	Municipalité	Cérémonie
Dim. 14	OGEC St-Louis	Marché et vide-grenier
Dim. 21	Fest'Hilaire	Marché créateurs producteurs

JUIN

Sam. 3	Municipalité	Rencontre de village Arty et alentours
Dim. 4	APE Charpentreau	Vide-grenier
Merc. 7	Don du sang	Collecte
Sam. 17	Municipalité	Repair'café
Sam. 17	OGEC St-Louis	Kermesse
Sam. 24 Dim. 25	Twirling	Gala annuel

JUILLET

Dim. 2	APE Charpentreau	kermesse
Sam. 8	Municipalité	Fête de la pompe
Dim. 9	Sabots d'Hilaire	Randonnée du Val d'Autise
Dim. 16	Fest'Hilaire	Véhicules anciens

AOUT

Ven. 11	CCVSA/Municipalité	Cinéma de plein air
Dim. 27	Fest'Hilaire	Cinéma de plein air

SEPTEMBRE

Sam. 2	Municipalité	Forum des associations
Ven. 8	Twirling	Assemblée générale
Sam. 9	U.S.A.V.	Triathlon (Foussais)
Mar. 19	APE Charpentreau	Assemblée générale

OCTOBRE

Sam. 14	Collectif	La Rosette
Dim. 15	Fest'Hilaire	Véhicules anciens
Dim. 22	Fest'Hilaire	Marché d'automne

NOVEMBRE

Sam. 4	Riverains de l'Autise	Repas animé
Sam. 11	Municipalité	Cérémonie
Sam. 18	Bibliothèque	Quiz
Sam. 25	Sainte-Barbe	Sapeurs-Pompiers

DÉCEMBRE

Dim. 3	Municipalité	Marché de Noël
Sam. 9 et dim. 10	OGEC St-Louis	Repas et spectacle de Noël



MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DES LOGES

rue Charles Fradin

85240 SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

Tél : 02 51 52 10 23

Mail : <https://www.st-hilaire-des-loges.fr/>

Réseaux : Facebook, Instagram  

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

de 09h00 à 12h30 & 13h30-17h00

Mercredi : de 09h00 à 12h30

Samedi : de 09h00 à 12h00

1er et 3ème samedis du mois uniquement